

**Rapport préliminaire
sur le programme fonctionnel**

**La résidence officielle
du premier ministre**

Une étude pour évaluer la programmation et les exigences
en matière d'espace de la résidence officielle du premier ministre

HOK ARCHITECTS
CORP. PROJET
NO 19.32309.00
FÉVRIER 2022



INTRODUCTION

Dans le cadre de son mandat d'intendant principal de la résidence officielle du premier ministre, la Commission de la capitale nationale (CCN) a entrepris une étude pour définir les besoins en matière de programmes et d'espaces de cette installation du gouvernement du Canada. Le programme spatial vise à décrire les activités et les espaces requis, comme première étape de la planification de la façon dont les opérations et les nombreuses activités officielles, de sécurité et privées connexes devraient être gérées.

Veuillez noter que cette étude constitue uniquement une analyse des besoins et un programme et est indépendante d'un site ou d'une conception en particulier.

En effectuant ce travail dans le cadre de son mandat de propriétaire foncier, la CCN a collaboré avec divers intervenants clés pour assurer l'élaboration d'un programme complet et approprié qui servira de guide pour la planification et la conception de solutions futures possibles pour cette résidence officielle du gouvernement. HOK Architects a été chargé d'élaborer le programme dans le cadre d'un processus de mobilisation des intervenants, d'une analyse et d'une planification du programme spatial et de recherches documentaires sur des installations semblables dans d'autres pays.

TABLE DES MATIÈRES

GLOSSAIRE.....	3
RÉSUMÉ	4
METHODOLOGIE	10
1. Évaluer et préparer	12
2. Recueillir des données	14
3. Analyser et évaluer	15
4. Consigner et valider	15
Résultats et recommandations	16
1. Programme officiel du gouvernement	16
1.1 Espace officiel.....	16
1.2 Espace d'accueil.....	17
1.3 Espace de sécurité	18
1.4 Espace réservé à l'entretien	19
2. Programme résidentiel privé	20
2.1 Espace privé	20
 ANNEXE A – Tableau du programme	
ANNEXE B – Programme spatial détaillé	
ANNEXE C - Évaluation des intervenants	
ANNEXE D - Document de recherche	

GLOSSAIRE

Commission de la capitale nationale	CCN
Cabinet du premier ministre	CPM
Direction des résidences officielles (de la CCN)	CNC-DRO
Affaires mondiales Canada	AMC
Bureau du Conseil privé	BCP
Gendarmerie royale du Canada	GRC
Énoncé des exigences	ÉE
Plan de mobilisation des intervenants	PMI

RÉSUMÉ

La résidence officielle du premier ministre est un établissement du gouvernement du Canada qui a toujours eu pour objet d'appuyer plusieurs fonctions officielles et de représentation du premier ministre. Bien au-delà des fonctions résidentielles, elle est un lieu de travail utilisé par le Canada pour accueillir des chefs d'État étrangers et des chefs de gouvernement et d'organisations internationales invités à des visites officielles ou de travail, comme l'Organisation des Nations Unies ou l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord, ainsi que pour remplir une foule d'autres fonctions officielles.

Dans le cadre de l'élaboration de ce rapport, nous avons cherché à déterminer les exigences relatives à la résidence gouvernementale officielle du premier ministre, ainsi que les services de soutien et les exigences en matière de sécurité nécessaires par la suite. Notre livrable principal consiste en un programme des besoins en matière d'espaces, ou une description de la taille des salles et des aires nécessaires pour les fonctions officielles et les besoins résidentiels du premier ministre. Un programme des besoins en matière d'espaces doit être établi avant toute proposition de solution physique, de site ou de bâtiment. Il est important de noter que ce document est indépendant des fonctions soutenues par l'établissement actuel. Bien que nous ayons tenu compte du fonctionnement et de l'état actuels de l'installation du 24, promenade Sussex, nous ne prenons actuellement pas position sur un plan d'action pour cet emplacement physique ou pour d'autres.

Un examen des installations semblables dans d'autres pays révèle que chacune a des exigences semblables en ce qui concerne les fonctions officielles du gouvernement et les fonctions domestiques, ainsi que des rôles importants dans l'accueil de dignitaires en visite, les événements officiels du gouvernement et d'autres fonctions officielles du gouvernement. Bon nombre d'entre elles ont également subi d'importantes mises à niveau pour satisfaire aux exigences des fonctions principales et des activités gouvernementales, ainsi que de la vie domestique, en plus des mesures de sécurité, d'accessibilité et de durabilité. Les pays ont une approche différente en ce qui concerne l'accueil des fonctions officielles de leur chef de gouvernement. Dans certains cas, comme à la Maison-Blanche ou au 10, Downing Street, la majorité des fonctions résidentielles et officielles peuvent être accueillies dans un seul établissement. Dans d'autres cas, les fonctions administratives du chef du gouvernement ne sont pas toutes associées à la résidence officielle, mais les fonctions d'accueil diplomatique et les autres activités officielles du gouvernement le sont habituellement. C'est un peu la même chose au Canada, en ce sens que les fonctions administratives du premier ministre sont exercées au bureau du premier ministre à proximité de la Colline du Parlement, mais qu'elles ne peuvent pas actuellement appuyer l'accueil ou d'autres fonctions officielles. La plupart des dirigeants du G7 et du

Commonwealth reçoivent des visiteurs officiels dans un espace réservé à ces fins. À l'heure actuelle, le Canada manque d'espaces réservés à cet usage.

Ce programme préliminaire souligne l'importance de la protection de la vie privée pour les occupants et sépare le Programme gouvernemental officiel du Programme résidentiel privé. Les espaces officiels décrits dans le sommaire du programme sont spécifiquement liés aux fonctions officielles du premier ministre qui devraient être accomplies à la résidence du premier ministre. Cela comprend des espaces pour les fonctions officielles du gouvernement, ainsi que l'organisation de séances de travail et diplomatiques, des visites officielles et d'autres fonctions non résidentielles. Les espaces de service appuient l'ensemble du programme, tout comme l'espace de sécurité connexe. Les fonctions résidentielles privées représentent une plus petite partie de l'ensemble du programme. Le processus de mobilisation des intervenants a permis de déterminer que cinq principaux types d'espaces sont nécessaires :

- Espace d'accueil pour accueillir diverses fonctions et activités officielles requises pour appuyer les protocoles de relations internationales, les relations avec les médias, les visites officielles, les événements, les distinctions honorifiques et de reconnaissance, etc.
- Espace officiel pour appuyer les activités gouvernementales officielles du premier ministre, du Cabinet et du Cabinet du premier ministre
- Espace de sécurité pour protéger les personnes, l'information et les biens
- Espace de service pour soutenir les activités de l'installation, les fonctions régulières et les services quotidiens
- Espace privé réservé à l'usage exclusif de l'occupant et de sa famille

L'installation actuelle mise à la disposition du premier ministre du Canada à l'appui de ses fonctions officielles n'était pas une installation spécialement conçue à cette fin et elle manque d'espace adéquat pour les fonctions de représentation et les fonctions officielles. Il s'agissait d'une résidence privée construite en 1866 et plus tard achetée et adaptée (vers 1950) pour servir de résidence au premier ministre et à sa famille. Cependant, elle est mal adaptée pour accueillir des visiteurs officiels ou fournir un espace fonctionnel et de travail adéquat. Elle est très limitée en ce qui concerne sa capacité à soutenir les activités officielles, affichant une accessibilité médiocre, des salles de taille insuffisante et un manque d'espaces de soutien (des toilettes accessibles, des installations destinées aux activités et aux espaces de travail, un soutien pour les détails liés à la sécurité des visites, un entreposage suffisant, des cuisines et des installations de buanderie pour appuyer les événements officiels du gouvernement et les activités quotidiennes).

L'installation manque également d'espaces pour les cérémonies officielles, les honneurs, les rencontres avec les médias ou d'autres fonctions typiques d'un premier ministre. Alors que les premiers ministres précédents et leur personnel ont tiré le meilleur parti possible de l'espace disponible dans l'installation actuelle, les fonctions qui peuvent y être tenues sont naturellement limitées par les lacunes de la résidence, qui se trouve bien loin derrière les résidences des autres pays du G7 et du Commonwealth.

Comme l'édifice gouvernemental actuel ne soutient pas ces activités, diverses installations privées ou autres appartenant à l'État sont évaluées et utilisées régulièrement afin de répondre à ces besoins. Cette approche ponctuelle représente une lacune dans l'ensemble d'installations dont le Canada a besoin pour les affaires gouvernementales officielles, la diplomatie et les visites internationales.

Sans espaces réservés, les lieux sont souvent des espaces loués qui nécessitent des dispositions de sécurité spécialisées, des services de traiteur, des déplacements de dignitaires et d'autres aspects logistiques et services spécialisés pour être adaptés au travail ou à la fonction exécutée. Cela crée des problèmes logistiques considérables :

- un manque de contrôle sur la disponibilité des espaces pour les réunions de travail et les repas, les réceptions et les conférences de presse;
- des risques logistiques et de sécurité supplémentaires en raison du déplacement accru des dignitaires entre les lieux et des coûts connexes, ainsi que de la sécurité de l'information et des communications dans les lieux non gouvernementaux;
- des retards causés par le navettage entre les sites;
- des risques pour la réputation et financiers liés aux annulations de dernière minute de sites privés ou à l'incapacité de trouver des lieux appropriés pour des visites impromptues;
- le temps, le personnel et les autres coûts nécessaires pour assurer la sécurité des lieux à l'extérieur et pour effectuer des visites préalables des lieux avec les intervenants, y compris la GRC, le CPM, les traiteurs, etc.;
- les frais de location de lieux privés, d'équipement, les services d'interprétation, etc.

À l'inverse, la fourniture d'espaces dédiés permet le contrôle des lieux dédiés qui :

- sont entièrement disponibles au besoin;
- accroissent la sécurité des visiteurs, du personnel et des dignitaires;

- assurent la sécurité de l'information et des communications, et la protection des renseignements personnels pour les discussions ou les négociations de nature délicate;
- permettent un contrôle complet de tous les éléments des activités, des événements et des mouvements;
- sont plus efficaces, fiables et polyvalents, sans location ni logistique spécialisée;
- présentent une meilleure image de marque du Canada en tant que membre du G7 et acteur mondial;
- permettent des communications fiables et un appui médiatique.

Le programme de base comprend une cuisine et des installations de service pour appuyer la famille et les petites activités officielles, avec une cuisine d'une taille adaptée pour répondre aux besoins de la famille et des activités pour des groupes de 15 à 30 personnes. Certains intervenants ont suggéré qu'un espace réservé aux événements pourrait être envisagé pour la résidence du premier ministre, sur place ou à l'extérieur. La capacité suggérée pour une telle installation allait de 30 à 125 personnes, dans un espace polyvalent permettant d'appuyer les fonctions officielles du premier ministre, avec des espaces de soutien comme des toilettes, des salles de service et une salle de vestiaire. Il y a eu un vaste appui pour la création d'un espace qui pourrait accueillir 30 personnes assises pour un événement avec service de repas, mais un appui hétérogène pour qu'un plus grand établissement soit associé à la résidence du premier ministre qui ne peut être accueilli ailleurs. Un événement accueillant 30 personnes peut être organisé à partir de la cuisine du programme de base, avec l'espace approprié requis pour une salle d'accueil, des aires de service et des toilettes disponibles, et le programme de base reflète cette approche.

Si l'utilisation d'une installation hors site est envisagée pour répondre aux besoins du programme en matière d'espace d'accueil pour 30 personnes, la quantité d'espace requise a été calculée. Une installation hors site nécessiterait un peu plus d'espace qu'une installation sur place, même avec l'utilisation de la cuisine sur place pour préparer les repas. Cela s'explique par les besoins spatiaux supplémentaires pour le transport des aliments vers l'installation hors site, et au besoin de réfrigérateurs, de congélateurs, d'aires de préparation, de vestiaires pour le personnel, de toilettes du personnel et d'un quai de chargement.

Le programme spatial a été élaboré en collaboration avec les principaux intervenants afin de déterminer les exigences les plus pratiques et les plus réalistes pour répondre adéquatement aux besoins fonctionnels de la résidence officielle du gouvernement du premier ministre. À ce titre, il décrit les espaces requis pour toutes les activités officielles du gouvernement ainsi que les besoins en matière de service, de sécurité et de résidence.

Tableau récapitulatif du programme spatial Le tableau suivant résume les éléments requis. Un programme spatial détaillé est présenté à l'annexe B.

Fonction	Zone	Superficie en pieds carrés	%	Remarques
Gouvernement officiel	Officielle	2 397	15	<i>Fonctions officielles</i>
Gouvernement officiel	Accueil	2 193	13	<i>Accueil officiel</i>
Gouvernement officiel	Sécurité	3 500	22	<i>Détails du programme contrôlés</i> <i>Cette section ne comprend que les exigences relatives</i> <i>à l'espace bâti intérieur en matière de sécurité</i>
Gouvernement officiel	Service	3 396	21	<i>Aires du personnel, aires de soutien,</i> <i>entreposage</i>
Résidences privées	Privé	4 722	29	<i>Usage familial</i>
	Totaux	16 207	100	

Tableau récapitulatif du Programme d'accueil hors site en option Le tableau ci-dessous résume les zones requises si l'espace d'accueil doit être hébergé hors site. Un programme spatial détaillé est présenté à l'annexe B.

Zone	Superficie en pieds carrés	%
Accueil	2 193	56
Espaces de soutien supplémentaires	1 705	44
Totaux	3 897	100

Comparaison des installations

Pays :	Installation	Superficie en pieds carrés	Immeuble de travail	Installation d'accueil
Royaume-Uni	10 – 12 Downing Street	71,400	Oui	Majeure
France	Palais de L'Élysée	120 300	Oui	Majeure
Japon	Kantei	269 000	Oui	Majeure
Nouvelle-Zélande	Premier House	3 700	Principalement privé	Mineure
Australie	The Lodge	9,700	Principalement privé	Mineure
États-Unis d'Amérique	Maison-Blanche	56 000	Oui	Majeure
Italie	Palazzo del Quirinale	1 189 400	Oui	Majeure
Allemagne	Bundeskansleramt	129 200	Oui	Majeure

MÉTHODOLOGIE

Le processus de programmation comprend quatre grandes phases de travail. Chaque phase comprend à la fois l'analyse et la mobilisation en tant qu'aspects fondamentaux de sa mise en œuvre, comme décrit dans le présent document.

1. Évaluer et préparer

La phase initiale est axée sur l'officialisation de l'approche avec la direction du projet de la CCN, ainsi que sur le lancement et la mise en place du programme. Elle établit le cadre de mobilisation des principaux intervenants, définit les messages clés, les possibilités et les défis, et énonce les objectifs et les attentes pour chaque étape du processus. Cette phase représente la première étape vers la clarté, l'harmonisation et le soutien, et assure que les parties concernées sont incluses et informées et que les outils sont préparés et approuvés. L'approche est acceptée par toutes les parties avant le début de la collecte des données. L'équipe de projet travaille en partenariat pour mettre en œuvre et gérer le calendrier.

2. Recueillir des données

Cette phase des travaux est la mise en œuvre du PMI, notamment l'ordonnancement et la facilitation de toutes les activités définies. Une demande d'information est transmise aux intervenants, et des structures de questionnaires et d'entrevues sont élaborées et leur sont distribuées à l'avance pour assurer une utilisation productive de leur temps et de leurs ressources. Les intervenants fournissent leurs commentaires par le moyen de leur choix.

3. Analyser et évaluer

Cette phase représente l'analyse des données reçues et la demande de précisions auprès des intervenants, au besoin. Les données sont recueillies et organisées de manière à refléter le mieux possible les caractéristiques des constatations. Un programme provisoire est élaboré, qui décrit chaque type de zone et les besoins de chaque type de salle, avec des facteurs de majoration appropriés pour les types de salles. L'équipe détermine les principaux points d'accord, ainsi que les différences en matière de taille et de types soulevées lors de la discussion au sujet du programme.

L'ébauche de rapport est distribuée pour recueillir les commentaires des intervenants, ce qui permet d'intégrer des révisions et des ajouts, et toute rétroaction tardive est incluse.

4. **Consigner et valider**

Une fois que l'on aura convenu de façon générale que l'ébauche de rapport représente fidèlement le point de vue de chaque intervenant, le rapport final est distribué pour validation au moyen d'une page de signature des intervenants.

1. ÉVALUER ET PRÉPARER

Le PMI comprenait trois éléments principaux à mener à bien au cours de cette phase. Ensemble, ils ont fourni à l'équipe du projet une compréhension claire et complète du processus du projet, des personnes impliquées et des outils qui seront nécessaires pour une mise en œuvre réussie.

1. Plan de mobilisation
2. Évaluation par les intervenants
3. Questionnaires et communication

Habituellement, un PMI est mené à bien et transmis entre les membres de l'équipe de projet (y compris le promoteur du projet) seulement. Toutefois, la communication plus générale des éléments a aidé tous les intervenants à comprendre ce qu'on attendait d'eux ainsi que pourquoi et quand ils seraient mobilisés tout au long du travail. Il était également essentiel que le PMI soit constamment mis à jour à mesure que de nouveaux renseignements devenaient disponibles, que les intervenants modifiaient ou développaient leurs commentaires ou qu'il était adapté à d'autres changements.

Le lancement du projet et la mise en place du programme ont été entrepris avec les principaux intervenants de la CCN et de l'équipe d'experts-conseils, dans le but d'établir l'équipe et un processus de mobilisation en tenant compte du calendrier. Cela a facilité l'harmonisation des attentes, des buts, des rôles et des responsabilités, ainsi que des méthodes de communication entre les principaux intervenants de l'équipe.

Les principaux intervenants ont été énumérés et on leur a demandé de fournir les coordonnées de leurs représentants, qui ont reçu un aperçu du processus et des questionnaires. On a demandé à tous d'indiquer leur méthode de communication préférée, notamment une entrevue s'ils le souhaitent. On a élaboré des questionnaires comportant deux sections, l'une pour les aspects idéaux de haut niveau du programme et une autre série de questions plus détaillées pour déterminer les besoins exacts de chaque groupe d'intervenants. On a demandé aux intervenants de remplir une partie ou la totalité des sections du questionnaire à leur discrétion, pour leur groupe.

Il est important de noter que l'équipe a énoncé un principe important pour tous les intervenants. À ce stade-ci, nous cherchons à déterminer un programme spatial qui convient au premier ministre du Canada dans un avenir prévisible et qui ne soit pas spécifiquement lié à une propriété, à une conception ou à une solution. Nous cherchons à optimiser les activités officielles et les fonctions internationales et locales exigées du premier ministre, ainsi que les besoins en matière de sécurité, de service, domestiques et les autres fonctions typiques qui sont exercées à la

résidence officielle du premier ministre du Canada. Les étapes ultérieures peuvent tenir compte de différentes possibilités quant à la meilleure façon de respecter le programme défini, notamment les sites ou la conception, mais ce programme d'espace fonctionnel est d'abord nécessaire pour effectuer cette analyse et est indépendant de cet exercice.

2. RECUEILLIR DES DONNÉES

Les intervenants ont donné leurs commentaires en remplissant des questionnaires, en répondant à des demandes d'entrevue ou en fournissant leurs propres remarques. Dans certains cas, plusieurs méthodes de rétroaction ou entrevues de suivi ont été menées. Les données ont été recueillies et compilées dans une ébauche de programme spatial, sans limiter ni négocier les exigences, mais plutôt en documentant l'opinion de chaque intervenant sur les exigences.

Intervenant	Sondage	Entrevue	Visite du site	Remarques
CPM		√	√	
Personnel de la résidence officielle du premier ministre		√√	√	
AMC	√	√√		
GRC		√√		« La GRC a transmis des remarques sur les exigences, les autres renseignements sont contrôlés. »
BCP	√	√		
CCN	√	√		« Ses remarques étaient axées sur le leadership, la planification et l'entretien. »
Anciens occupants	√	√		« Ils ont envoyé des remarques écrites. »

3. ANALYSER ET ÉVALUER

À cette étape, l'équipe a finalisé la programmation des besoins spatiaux. L'analyse vise une compréhension commune des besoins et des exigences spatiales, ainsi que des différences importantes dans les perspectives sur des éléments particuliers. Pour finaliser le programme, l'équipe a utilisé plusieurs techniques :

- **énoncer l'exigence comme une fourchette**

Dans certains cas, il peut exister un besoin minimal et un besoin optimal, ce qui peut être exprimé sous forme de fourchette, p. ex., un souper privé pour 15 à 30 personnes.

- **déterminer les espaces de soutien**

Certains espaces sont nécessaires pour soutenir d'autres espaces requis, p. ex., un espace pour les événements est requis pour un maximum de 30 personnes. Cet espace devra comprendre des toilettes convenables, un espace de circulation, un espace d'arrivée, des vestiaires, etc.

- **utiliser des normes**

Certains espaces n'ont pas été décrits de façon précise, mais il existe des normes qui permettent de conclure qu'ils sont de taille raisonnable (p. ex., les chambres à coucher pour les enfants doivent avoir une superficie de 120 pieds carrés).

4. CONSIGNATION ET VALIDATION

À cette étape, l'équipe a finalisé l'énoncé des exigences du projet et la programmation des besoins spatiaux. Le document final, considéré comme représentatif des résultats du processus de mobilisation, a été distribué à tous les intervenants pour examen et validation. On a demandé aux intervenants de valider que le document reflète fidèlement leurs commentaires et leurs avis. Une page de signature a été incluse pour consigner la confirmation.

RÉSULTATS ET RECOMMANDATIONS

Le programme spatial a été divisé en espaces gouvernementaux officiels, espaces d'accueil, espaces de sécurité, espaces de service et espaces privés. Chacun présente des besoins uniques, et il existe un certain chevauchement utile entre ces besoins et des possibilités qu'un seul espace puisse servir à de multiples fins.

1. Programme officiel du gouvernement

1.1 Espace officiel

La zone officielle de l'installation appuie le travail quotidien du premier ministre, ainsi que les engagements officiels avec des dignitaires et des invités étrangers. Ces zones de travail appuient les fonctions et les activités du premier ministre auprès de groupes comme les ministres, les députés, les dirigeants provinciaux, les groupes d'intérêts spéciaux, les dignitaires étrangers et leurs délégations en visite officielle, ainsi que le personnel du Cabinet du premier ministre et du Bureau du Conseil privé. En général, la zone officielle appuie les fonctions commerciales. Dans certains cas, les visites sont associées à des repas de travail, des présentations ou d'autres activités qui peuvent utiliser des espaces fonctionnels plus grands, des aires de séjour et de repas ou des commodités extérieures.

Le bureau privé du premier ministre fait partie du programme. Il est appuyé par une aire d'attente où les invités de haut niveau peuvent être accueillis avant une réunion, ainsi qu'une zone pour l'ensemble de leur délégation. Pour les réunions de groupe, il faut une salle de réunion officielle avec des technologies de présentations, audiovisuelles et de communication, ainsi qu'une aire de réunion plus décontractée avec du mobilier confortable et un style plus axé sur les conversations informelles. Un bureau pour invité est indiqué et est destiné à un invité officiel qui pourrait avoir besoin de recevoir des appels ou des vidéoconférences confidentiels, d'effectuer du travail qui lui est propre ou de tenir une réunion privée. Des toilettes accessibles sont requises pour les visiteurs dans cette zone. Un hall destiné à l'accueil officiel et à l'entrée est nécessaire, éventuellement partagé avec d'autres zones fonctionnelles. L'accès à un ascenseur, s'il se trouve dans une partie plus élevée de l'installation, en assurerait l'accessibilité.

Voir l'annexe B pour plus de détails.

1.2 Espace d'accueil

Le premier ministre organise de nombreux événements, et le programme appuie les petits événements. Ces événements vont des présentations, des cérémonies et des honneurs à des dîners de travail avec des collègues, des dignitaires étrangers ou d'autres invités internationaux.

L'utilisation de cet espace s'effectue à l'appui du gouvernement, ou plus précisément des événements liés au premier ministre, et est donc assujettie à un grand nombre de protocoles et de types d'espaces appropriés selon l'activité. À ce titre, divers événements sont coordonnés entre AMC, le Cabinet du premier ministre et le Parlement. Le manque d'un espace réservé, disponible pour appuyer ces fonctions importantes, a été mis en évidence au sein du portefeuille d'installations du Canada.

Le programme appuie un espace d'accueil principal où divers types d'événements peuvent être organisés et qui est conçu pour accueillir jusqu'à 30 personnes assises, avec service de repas. La cuisine principale peut servir un groupe de cette taille, avec un espace de service supplémentaire pour accueillir le personnel de service afin d'appuyer l'événement. Les zones connexes comprennent un vestiaire et des toilettes pour les invités, un espace de rassemblement adjacent à la salle principale et un espace d'entreposage pour le mobilier et l'équipement utilisés dans l'espace.

Option d'espace d'accueil hors site

Il est possible pour la cuisine principale de soutenir un événement d'accueil tenu dans un endroit réservé hors site. Cette solution est moins efficace que d'avoir l'installation sur place, mais un programme a été élaboré pour prévoir cette possibilité. Une telle installation nécessiterait toutes les caractéristiques incluses dans le programme de l'installation sur place, mais avec plus d'espace requis pour le transport et la manutention des aliments et de l'équipement, comme une aire de chargement, de l'espace pour le réfrigérateur et le congélateur, des aires de préparation, des vestiaires et des toilettes pour le personnel, et pour l'entreposage.

1.3 Espace de sécurité

Le programme doit également tenir compte des menaces et des risques actuels et assurer la protection et la sécurité du premier ministre et de sa famille. De plus, les dispositifs de sécurité doivent s'étendre aux dignitaires en visite, au personnel, aux visiteurs et aux professionnels courageux et dévoués chargés de leur protection.

L'équilibre entre la sécurité, la protection des renseignements personnels, la transparence et la simplicité opérationnelle contribue à la mise en place d'une installation appropriée pour le gouvernement du Canada. La sécurité relève du mandat de la GRC. Les aspects quotidiens de la sécurité comprennent l'arrivée et le départ du personnel, des membres de la famille, des invités, des visiteurs officiels et personnels, des militaires et des délégations. Pour les événements spéciaux et de grande envergure, des plans sur mesure sont élaborés afin d'assurer une sécurité et une sûreté optimisées. Le programme de sécurité saisit les exigences spatiales pour couvrir toute la gamme d'activités sur le site afin d'optimiser la sécurité, en tenant compte du programme fonctionnel plus vaste.

Les zones requises à des fins de sécurité ont été décrites dans un objectif de planification et la superficie totale estimée nécessaire est indiquée dans le tableau sommaire. Les renseignements à l'appui sont considérés comme de nature délicate et peuvent être consultés dans des documents distincts, le cas échéant.

Il convient de noter que les exigences de sécurité présentées ici ne sont fournies qu'à titre indicatif et que tout programme subséquent doit être approfondi au moyen d'une évaluation des menaces propres au site et au projet. Le contexte des risques est en constante évolution, et les exigences en matière de sécurité et de protection des membres de la GRC doivent être prises en compte de même que les menaces émergentes futures. Les principes énoncés par la GRC serviront à élaborer le programme de sécurité pour tout projet en particulier.

1.4 Espace réservé à l'entretien

Pendant que le personnel de la CCN s'occupe de l'entretien de la maison et du terrain, le personnel du Cabinet du premier ministre sur place s'occupe de la majeure partie du fonctionnement quotidien de l'installation et de certaines tâches qui appuient le premier ministre. Le nombre d'employés a varié au fil des ans entre 6 et 12. Leurs tâches sont notamment l'entretien ménager, la conduite, les courses, l'entretien mineur, la préparation des repas, les activités de soutien et diverses tâches administratives et d'appui. (Le personnel de la CCN assure l'entretien de la maison et du terrain). En général, les employés travaillent aux heures normales. À l'occasion, le personnel peut travailler en dehors des heures normales, au besoin. Des aires d'entreposage, d'élimination des déchets et de recyclage, des aires de chargement et des aires réservées au personnel sont nécessaires et peuvent être partagées avec d'autres zones fonctionnelles. Veuillez noter que le personnel s'occupe également de la résidence officielle du lac Mousseau.

Cet espace comprend les cuisines commerciales et pâtisseries, ainsi que les espaces de préparation, d'entreposage des aliments et l'équipement connexes. Les aires de service, les aires de réchauffage, la plonge et divers autres espaces de travail sont nécessaires. Veuillez noter que les fonctions de cuisine et de buanderie répondent aux exigences officielles du gouvernement et à celles de la famille.

Il faut une buanderie pour les vêtements, le linge de maison, les nappes, et les serviettes de table pour les événements officiels. Il faut de l'espace pour accueillir les appareils électroménagers de qualité commerciale, une aire de repassage, un espace d'entreposage et une ventilation adéquate. Pour le transport des marchandises, l'entretien et l'accès sans obstacle, un ascenseur est inclus dans le programme, idéalement placé de manière à desservir toutes les zones fonctionnelles.

Le personnel a besoin d'un vestiaire/casier et d'autres commodités, comme une salle de repos et de réunion, des toilettes accessibles et non genrées ainsi que des espaces de bureau pour diverses tâches administratives.

Un espace d'entreposage suffisant est requis pour diverses fonctions de soutien. Le personnel utilise également des véhicules officiels à diverses fins, et ces véhicules doivent être stationnés sur la propriété.

Voir l'annexe B pour plus de détails.

2. Programme résidentiel privé

2.1 Espace privé

L'espace fourni devrait répondre aux besoins d'un logement familial typique et, à ce titre, il comprend des caractéristiques comme des chambres à coucher, des salles de bain, des salons, etc., ainsi que des commodités extérieures connexes comme des cours ainsi que des aires d'entreposage et de barbecue.

Le respect de la vie privée constitue un facteur clé pour concevoir une installation du gouvernement du Canada qui abritera cet espace. En général, le personnel travaille selon des heures normales et la famille dispose librement de ses soirées et fins de semaine. Des relations de travail étroites peuvent s'établir avec le personnel, mais celui-ci et la famille devraient avoir accès à des espaces privés en tout temps pour effectuer des tâches, passer et recevoir des appels, prendre des pauses ou ranger leurs effets personnels.

De même, les zones de la maison consacrées à des fonctions officielles du gouvernement accueillent également des visiteurs et d'autres employés ou entrepreneurs, et l'espace familial privé devrait, dans la mesure du possible, être clairement délimité et fonctionner parallèlement à ces fonctions officielles. Souvent, un chevauchement est préférable, car l'espace devrait offrir un environnement plus informel et intime que d'autres installations gouvernementales plus grandes, mais la capacité de délimiter l'espace privé est souhaitable. Pour les familles qui ont de jeunes enfants en particulier, la séparation est nécessaire, et un accès privé au terrain et au rez-de-chaussée est également souhaitable.

Ce programme fonctionnel préliminaire prévoit une suite privée comprenant une chambre à coucher, une salle de repos, un espace de rangement et une salle de bain complète. Quatre chambres sont réservées aux enfants, avec deux salles de bains. Trois chambres dont deux suites parentales sont également incluses pour accueillir une famille plus nombreuse ou des invités de la famille élargie. Une demi-salle de bain est également comprise pour plus de commodité.

L'espace comprend également une salle familiale, une cuisinette, une salle à manger informelle, un refuge pour les études, les devoirs, l'utilisation d'ordinateur, une salle polyvalente, un bureau familial (conjoint), un vestiaire et un espace de rangement familial. Une salle de loisirs est également incluse, tout comme une petite aire de service et de boissons près des chambres à coucher pour les petits articles de service.

Les espaces partagés, disponibles pour accueillir les invités officiels, comprennent le salon, la salle à manger officielle et le hall d'entrée.

ANNEXE A – TABLEAU DU PROGRAMME

Premier ministre du Canada - Résidence officielle

Gouvernement officiel

70 %

Espace d'accueil

Exigences relatives à l'accueil

Service d'alimentation pour un maximum de 30 personnes assises ou des cérémonies. Salle à manger, aire de rassemblement, toilettes, entreposage, aire de service de l'espace réservé aux événements, vestiaire

Espace de sécurité

Exigences en matière de sécurité de la GRC

Programme disponible dans un document séparé

Espace réservé à l'entretien

Exigences en matière de services

Aire d'agrément du personnel, vestiaire du personnel, bureau du personnel, réception, entreposage, entreposage des ordures et du recyclage, entreposage pour l'emballage, buanderie, salle du réseau local

Exigences relatives aux services d'alimentation

Cuisine commerciale, cuisine pâtissière, garde-manger et stockage alimentaire, rangement utilitaire pour les accessoires de cuisine

Espace officiel

Exigences officielles

Bureau privé pour le premier ministre, aire d'attente pour les chefs d'État, aire d'attente pour la délégation, salle de réunion officielle, salle de réunion informelle, hall, local technique et d'impression, bureau des invités, toilettes publiques

Espace extérieur

Exigences relatives à l'extérieur

Remise, entreposage pour l'entretien, entreposage des ordures, aire réservée aux événements, carreau de simples, allée, aire de barbecue du chef, stationnement du personnel et du BCP, stationnement des invités, stationnement couvert, aire des cérémonies, aire des conférences de presse, toilettes

Résidences privées

30 %

Espace résidentiel

Exigences résidentielles

Hall/entrée, salon, salle à manger, cuisinette, salle familiale, salle à manger informelle, suite principale, chambres à coucher des enfants, chambres à coucher des invités, local technique, bureau familial, salle d'activités, coin détente/d'étude, salle de loisirs, salle des communications et des technologies de l'information, aire du personnel, vestiaire, salle d'entreposage, local technique, bureau privé du premier ministre

Espace extérieur

Exigences relatives à l'extérieur

Terrasse, aire de jeux pour enfants

Option : Accueil hors site

Un espace supplémentaire pour la préparation des aliments, un congélateur et un réfrigérateur, un vestiaire, des toilettes pour le personnel, un quai de chargement, en plus des exigences ci-dessus, serait requis à l'installation hors site.

GRILLE DU PROGRAMME

ANNEXE B – PROGRAMME SPATIAL DÉTAILLÉ

Option		
Espace d'accueil de 30 personnes hors site		
	Superficie en pieds carrés	%
Espace d'accueil	2,193	56.26%
Espace supplémentaire pour l'accueil hors site	1,705	43.74%
	3,897	100%

Accueil hors site : La cuisine principale de la résidence sert à préparer les repas pour le transport vers cet espace d'accueil hors site.

	A12	Chambres des enfants	Chambres pour enfants; les chambres doivent comprendre un placard, une aire pour une commode; un lit double; des tables de nuit et un bureau	14 pi x 12 pi	120	10%	4	528	1 ou 2
	A13	Suites des enfants	Salle de bain complète communicante partagée entre deux chambres pour frères et sœurs; les pièces doivent comprendre un meuble-lavabo avec deux vasques et miroirs, une douche et une baignoire, et une salle de toilette fermée	10 pi x 12 pi	120	10%	2	264	1
	A14	Chambres des invités	Chambres à coucher supplémentaires pour les invités personnels; les chambres doivent comprendre un placard, un espace pour les bagages, une commode, un grand lit, des tables de nuit, une table de lecture et une chaise	14 pi x 12 pi	160	10%	3	528	2
	A15	Suites des invités	Salles d'eau pour les invités; les salles d'eau doivent comprendre un meuble-lavabo avec deux vasques et miroirs, un espace de rangement, une douche et des toilettes	7 pi x 10 pi	70	10%	2	154	De 1 à 2
	A16	Demi-salle de bain	Demi-salle de bain, avec meuble-lavabo, miroir et toilettes	5 pi x 5 pi	25	10%	1	25	1
	A17	Bureau personnel/familial	Espace privé pour le partenaire du premier ministre; la salle comprend de l'espace pour un bureau de 30 po x 60 po avec espace de rangement	10 pi x 13 pi	130	10%	1	143	De 1 à 3
	A18	Salle d'activités	Aire d'activité physique intérieure et pour permettre l'exercice personnel; équipement	10-pi x 15 pi	150	10%	1	165	De 1 à 2
	A19	Coin détente/d'étude	Espace pour un ordinateur familial, étagères pour livres, sièges confortables et rangement	10 pi x 10 pi	100	10%	1	110	3
	A20	Salle des loisirs	Espace pour les passe-temps de la famille (p. ex., animaux de compagnie, musique, arts)	10 pi x 10 pi	100	10%	1	110	3
	A21	Espace de sécurité	Zone réservée à des fins de sécurité	10-pi x 15 pi	150	10%	1	165	6
	A22	Zone libre-service	Espace pour un comptoir, un réfrigérateur sous le comptoir et un espace de rangement; proche de la salle familiale	2 pi x 5 pi	10	10%	1	11	1
	A23	Vestibule/vestiaire	Zone pour les vestes, les accessoires et les chaussures de saison; espace d'entreposage des vestes, des chapeaux, des chaussures et des accessoires; banc intégré; éléments particuliers pour les animaux de compagnie de la famille	12 pi x 7 pi	80	10%	1	85	De 2 à 4
	A24	Local technique	Une salle pour la chaudière, le réservoir d'eau chaude et les panneaux électriques	15 pi x 10 pi	150	30%	1	165	
	A25	Salle d'entreposage	Aire d'entreposage des effets personnels; équipement possible : filets de hockey, bâtons de hockey, patins, skis, bicyclettes; capacité d'adaptation à différents besoins d'entreposage	À DÉTERMINER	100	10%	1	110	S.O.
							SUPERFICIE UTILE TOTALE	4,722	

		B. Espace officiel	Description de la salle	Dimensions	Taille	Facteur de circulation	Nombre d'espaces	Exigence en matière de pieds carrés	Nombre de personnes accueillies
	B1	Cabinet privé du premier ministre (Bibliothèque)	Zone pour un bureau de 30 po x 60 po, espace confortable pour la lecture et l'examen de documents, possibilité d'accueillir un ou deux invités; configurable pour la presse et les médias, avec éclairage approprié pour les discours et les entrevues de fin d'année	12 pi x 16 pi	250	30%	1	325	De 1 à 3
	B2	Salle d'attente pour les chefs d'État	Espace d'attente pour les chefs d'État en visite	10 pi x 10 pi	100	30%	1	130	4
	B3	Zones de visite du personnel de sécurité	Une zone pour le personnel de sécurité; suffisamment d'espace pour une table de réunion, des postes de travail groupés et des sièges confortables	À DÉTERMINER	100	30%	1	130	Jusqu'à 4
	B3	Salle d'attente de la délégation	Un espace pour la délégation des chefs d'État et une salle d'attente où les représentants et les administrateurs canadiens peuvent se rendre au besoin.	12 pi x 10 pi	120	30%	1	156	6
	B4	Salle de réunion officielle	Configuration de type tables et chaises; technologie adaptée aux vidéoconférences et aux téléconférences	10-pi x 15 pi	150	30%	1	195	De 8 à 10
	B5	Aire de réunion informelle	Sofa/mobilier confortable, étagères à livres; technologie adaptée aux vidéoconférences et aux téléconférences	12 pi x 16 pi	200	30%	1	260	De 6 à 8
	B6	Hall/entrée	Un endroit officiel pour accueillir les invités; pourrait être combiné au hall de la résidence	15-pi x 15 pi	300	30%	1	390	4
	B7	Local technique et d'impression	Mobilier correspondant à du matériel de bureau typique	8 pi x 10 pi	80	30%	1	104	2
	B7	Bureau des invités	Espace privé où les invités peuvent recevoir des appels et organiser des réunions de manière confidentielle	10 pi x 12 pi	120	30%	1	156	De 1 à 2
	B8	Vestiaire	Placard pouvant contenir jusqu'à 15 vestes, ainsi que le rangement nécessaire pour les bottes, une étagère pour les chapeaux et les parapluies, etc.	8x8	64	30%	1	83	S.O.
	B9	Toilettes officielles	Toilettes officielles (2 toilettes)	12 pi x 15 pi	180	30%	2	468	4 luminaires
							SUPERFICIE UTILE TOTALE	2,397	
		Espace d'accueil (jusqu'à 30 personnes sur place)		Dimensions	Taille	Facteur de circulation	Nombre d'espaces	Exigence en matière de pieds carrés	Nombre de personnes accueillies
	B9	Salle à manger pour 30 personnes	Salle à manger pouvant accueillir jusqu'à 30 personnes	15 pi x 40 pi	600	30%	1	780	30
	B10	Zone de rassemblement	Une salle à l'extérieur de l'espace réservé aux événements où les gens peuvent se réunir avant de se rendre à l'espace réservé à l'événement à proprement parler.	15 pi x 18 pi	270	30%	1	351	30
	B11	Des toilettes	Toilettes pour les événements (2 toilettes)	12 pi x 15 pi	180	30%	2	468	S.O.
	B12	Stockage	Entreposage de l'équipement et du mobilier pour diverses cérémonies	12 pi x 13 pi	250	10%	1	275	S.O.
	B13	Aire de service de l'installation de l'événement	Aire d'attente pour le personnel et le service de repas (certains employés pourraient être embauchés pour le service au besoin); adjacente à la cuisine et proche de la salle à manger et de l'espace réservé à l'événement	12 pi x 12 pi	145	30%	1	189	7
	B14	Vestiaire des visiteurs	Entreposage temporaire de 30 manteaux, vêtements d'hiver, etc. pour les visiteurs	10 pi x 10 pi	100	30%	1	130	S.O.
							SUPERFICIE UTILE TOTALE	2,193	
		Option : Espace supplémentaire pour accueillir jusqu'à 30 personnes hors site							
	B15	Zone de travail	Préparation des aliments	20 pi x 20 pi	400	10%	1	440	4
	B16	Réfrigérateur mobile	Stockage mobile réfrigéré pour les aliments	12 pi x 12 pi	144	10%	1	158	S.O.

	B17	Congélateur mobile	Stockage mobile de congélation pour les aliments	12 pi x 12 pi	144	10%	1	158	S.O.
	B18	Vestiaire	Salle du personnel pour lui permettre de remplacer ses vêtements d'extérieur par des vêtements de service et de préparation des aliments	15-pi x 15 pi	225	30%	1	293	S.O.
	B19	Toilettes pour le personnel de cuisine	Toilettes du personnel	10 pi x 12 pi	120	30%	1	156	S.O.
	B20	Quai de chargement	Livraison de nourriture et d'équipement	16 pi x 24 pi	384	30%	1	499	S.O.
							SUPERFICIE UTILE TOTALE	1,705	

		C. Espace réservé à l'entretien	Description de la salle	Dimensions	Taille	Facteur de circulation	Nombre d'espaces	Exigence en matière de pieds carrés	Nombre de personnes accueillies
	C1	Aire d'agrément du personnel	Aires informelles pour les pauses du personnel et l'entreposage de ses effets personnels	10-pi x 15 pi	150	10%	1	165	De 8 à 10
	C2	Vestiaire du personnel	Espace pour 10 casiers, 1 banc et 2 vestiaires individuels	8 pi x 18 pi	144	30%	1	158	10
	C3	Bureau du personnel	Espace de bureau pour le chef, le gestionnaire de la maison, le coordonnateur exécutif et les préposés à l'entretien; la zone doit comporter deux bureaux, avec un ordinateur, un téléphone et une petite table de réunion pour quatre personnes; comprend une zone de premiers soins.	15-pi x 15 pi	225	10%	1	248	De 2 à 3
	C4	Réception	Quai de chargement; aire de réception des livraisons, notamment les aliments et l'équipement	À DÉTERMINER	200	10%	1	220	S.O.
	C4	Stockage	Entreposage de l'équipement et du mobilier de la résidence lors de la tenue d'événements officiels à l'intérieur de la maison	12 pi 5 po x 12 pi	150	10%	1	165	S.O.
	C5	Entreposage des déchets et du recyclage	Ces zones ne sont pas attachées à la maison; les déchets sont enlevés par la CCN	À DÉTERMINER	100	30%	1	130	S.O.
	C6	Toilettes du personnel	Toilettes	4 pi x 5 pi	50	10%	2	110	S.O.
	C7	Stockage pour les contributions	Zone pour entreposer les petits et les grands articles offerts au premier ministre et à sa famille; environ 50 articles sont entreposés jusqu'à ce qu'ils soient transférés à Bibliothèque et Archives Canada.	15 pi x 17 pi	250	10%	1	275	S.O.
	C8	Entreposage pour l'emballage	Aire d'entreposage des boîtes, du papier officiel, des sceaux et des enveloppes; table de disposition pour l'emballage et étagères pour l'entreposage	15 pi x 17 pi	250	10%	1	275	De 3 à 4
	C8	Buanderie	Aire pour deux laveuses commerciales et zone de séchage pour les vêtements suspendus; aires pour le pressage et tables de repassage, et aire de pliage. Zone d'entreposage des produits	20-pi x 15 pi	300	10%	1	330	2
	C9	Réseau local	Sécuriser la technologie de l'information et la salle de réseau local pour le BCP	20 pi x 10 pi	200	10%	1	220	S.O.
		Services d'alimentation							
	C10	Cuisine commerciale	Cuisine commerciale pour préparer les repas et les événements familiaux; équipement commercial, hottes, lave-vaisselle encastré et lave-vaisselle à chargement par le haut, réfrigérateur et congélateur mobiles, cuisinières commerciales, grills, y compris une aire de préparation des aliments avec poste de lavage des mains; éviers séparés pour la vadrouille et la vaisselle souillée; aire de service où le personnel récupère les plats à servir; laveuse et sècheuse empilables adjacentes à la cuisine; aires pour les chauffe-eau et les tâches d'entretien; se reporter au B10 de l'Aire de service de l'installation de l'événement	20 pi x 25 pi	600	10%	1	660	15
	C11	Cuisine pâtisseries commerciale	Cuisine pâtisseries commerciale adjacente à la cuisine commerciale; étagères, râteliers, réfrigérateurs, table de réception, table de mélange, poste de lavage des mains, zone café et thé, éviers séparés pour les vadrouilles et la vaisselle sale (pourraient être combinés à une aire de lavage de la cuisine).	20 pi x 10 pi	200	10%	1	220	2
	C12	Garde-manger et entreposage des aliments	Garde-manger pour aliments secs	5 pi x 10 pi	50	10%	1	55	S.O.
	C13	Rangement utilitaire de cuisine	Espace d'entreposage pour les accessoires de cuisine, les casseroles, les poêles, la vaisselle, le linge et les fournitures	5 pi x 10 pi	50	10%	1	55	S.O.
	C14	Stockage de service	Stockage pour tables de service et de préparation	10 pi x 10 pi	100	10%	1	110	S.O.
							SUPERFICIE UTILE TOTALE	3,396	
		D. Espace de sécurité		Dimensions	Taille	Facteur de circulation	Nombre d'espaces	Exigence en matière de pieds carrés	Nombre de personnes accueillies

	D1	Centre de commandement - Centre de contrôle	Salle de contrôle pour les opérations de sécurité, y compris la surveillance.	15x15	225	30%	1	293	20
	D2	Centre opérationnel stratégique	Salle de réunion sécurisée du premier ministre pour 10 à 12 personnes. Cette salle peut être située à côté du centre de commandement, mais les deux salles doivent être séparées par un mur sécurisé.	18x20	360	30%	1	468	12
	D3	Centre de commandement - Aire de repos du personnel	Salle de repos avec sièges pour 4 à 6 personnes, petite cuisinette avec réfrigérateur, micro-ondes, évier et rangement.	10x15	150	30%	1	195	6
	D4	Centre de commandement - Espace de réunion	Salle de réunion pour 10 personnes. Technologie à ajouter.	13x20	260	30%	1	338	10
	D5	Centre de commandement - Salle d'équipement/d'impression	Mobilier correspondant à du matériel de bureau typique.	8x10	80	30%	1	104	NA
	D6	Toilettes du personnel (2)	Toilettes, 2 pièces. La salle doit comprendre un lavabo, un miroir, une toilette et des accessoires.	TBD	100	30%	2	260	2
	D7	Vestiaire du personnel avec casiers	Espace pour 10 casiers, un banc et un vestiaire.	20x20	400	30%	1	520	10
	D8	Salle du réseau local - GRC	Salle de TI du réseau local sécurisé - Les exigences doivent être fournies par la GRC.	20x20	400	30%	1	520	NA
	D9	Pièce de sécurité	Refuge pour une famille	8x12	96	30%	1	124.8	NA
	D10	Infrastructure sécurisée		8x8	64	30%	1	83.2	NA
	D11	Petite cuisine		10x12	110	30%	1	143	NA
		Entreposage des munitions		10x10	100	30%	1	130	NA
		Entreposage général		10x12	120	30%	1	156	NA
		Entreposage, garage		12x14	127	30%	1	165.1	NA
		Programme disponible dans un document séparé							
		REMARQUE : Cette section ne comprend que les exigences relatives à l'espace bâti intérieur en matière de sécurité. Voir le programme et les exigences fournis par la GRC dans un document séparé pour plus de détails.					SUPERFICIE UTILE TOTALE	3,500	
		E. Espace extérieur		Dimensions	Taille	Facteur de circulation	Nombre d'espaces	Exigence en matière de pieds carrés	Nombre de personnes accueillies
	E1	Remise/entrepôt d'entretien	Zone d'entretien mécanique pour les pièces de rechange et les fournitures, notamment l'entreposage du mobilier de patio extérieur et d'équipement de sport	12 pi x 12 pi	140	0	1	140	3
	E2	Entreposage des déchets	Zone fermée pour l'entreposage des déchets et le recyclage	15 pi x 15 pi	300	0	1	300	1
	E3	Zone pour les réceptions en plein air	Zone pour la tenue de réceptions en plein air; installation adaptée aux cocktails avec chaises, tables et tentes; comprend une zone pour les médias; tente 30 pi x 30 pi pour la restauration; location de mobilier et de tentes supplémentaires	Cocktail ; 6 pieds carrés par personne	9000	0	1	9,000	400 à 500/ 1200 à 1500
	E4	Terrasse/patio	Aire pour barbecue; table extérieure et sièges confortables; aire partiellement couverte pour des raisons d'intimité	12 pi x 10 pi	120	0	1	120	1
	E5	Aire de jeu	Petites structures de jeu pour enfants	10 pi x 10 pi	100	0	1	100	3
	E6	Zone de sport/d'activités	Dalle de béton pour le basketball et le hockey; filet de basket-ball de 60 po et filets de hockey mobiles	20 pi x 25 pi	500	0	1	500	1
	E7	Carreau de simples	Petit espace pour que le chef cultive des herbes, des légumes pour la famille	10 pi x 14 pi	140	0	1	140	S.O.
	E8	Allée	Pavage jusqu'à la porte d'entrée pouvant accueillir des véhicules lourds ou un cortège de cinq véhicules	12 pi à 15 pi de largeur	À DÉTERMINER	0	1	À DÉTERMINER	5 véhicules
	E9	Aire de barbecue du chef	Zone couverte; Rangement de l'équipement et des outils; à côté du barbecue, du fumoir, de l'évier et de l'espace de présentation des aliments	12 pi x 10 pi	120	0	1	120	S.O.
	E10	Stationnement du personnel et du BCP	Stationnement pour le personnel de soutien de la résidence et 3 véhicules du parc de véhicules du BCP; jusqu'à 22 places ont été demandées.	52 po x 62 po	3,225	0	12	3225	15 véhicules
	E11	Stationnement des invités	Stationnement pouvant accueillir jusqu'à 12 véhicules, y compris un emplacement sans obstacle	38 po x 62 po	2,300	0	12	2300	12 véhicules
	E12	Stationnement couvert	Stationnement couvert protégé des éléments à proximité du quai de chargement pour le transport de marchandises et de nourriture	29 po x 21 po	610	0	1	610	3 véhicules

E13	Aire des cérémonies	Une aire sur la pelouse avant pour les cérémonies de la Garde d'honneur et d'honneur militaire; une aire d'observation pour les cérémonies d'accueil avec honneurs militaires; deux estrades, deux cabines d'interprétation intégrées, un système d'éclairage pour la télévision, un système de sonorisation et des cabines multiples pour les médias	40 pi x 18 pi	720	0	1	700	Sièges pour 50 à 75 personnes
E14	Entrée principale	Zone surélevée intégrée dans l'entrée principale pour permettre les conférences de presse; zone pour l'installation de l'équipement de sonorisation et des médias, notamment des écrans et une estrade	40 pi x 18 pi	720	0	1	700	Sièges pour 50 à 75 personnes
E15	Toilettes	2 toilettes non genrées à l'extérieur pour les événements extérieurs; location de toilettes supplémentaires pour les événements plus importants; 1 salle de bain sans obstacle	S.O.	120	0	2	120	S.O.
						SUPERFICIE UTILE TOTALE	18,075	

Notes de bas de page du secteur de programmation

Numéro du programme	Emplacement	Référence	Norme
Espace officiel			
A1	Cabinet privé du premier ministre (Bibliothèque)	Code du bâtiment de l'Ontario; Normes en milieu de travail du gouvernement du Canada	L'aménagement type du bureau du premier ministre n'est pas fourni dans le cadre des Normes en milieu de travail du gouvernement du Canada, mais selon la taille habituelle du bureau d'un premier ministre, sans salle de bain, la superficie maximale est de 484 pieds carrés.
A2	Salle d'attente pour les chefs d'État	Code du bâtiment de l'Ontario; Normes en milieu de travail du gouvernement du Canada	Selon les Normes pour le milieu de travail du gouvernement du Canada, un bureau fermé type pour un premier ministre, sans personnel, devrait avoir une superficie de 100 pieds carrés.
A3	Zones de visite du personnel de sécurité	Code du bâtiment de l'Ontario; Normes en milieu de travail du gouvernement du Canada	La superficie type pour le personnel en visite n'est pas prévue dans les Normes en milieu de travail du gouvernement du Canada, mais est basée sur un bureau fermé type pour un personnel du Premier ministre de 100 pieds carrés.
A4	Salle d'attente de la délégation	Code du bâtiment de l'Ontario; Normes en milieu de travail du gouvernement du Canada	La superficie type pour une salle d'attente n'est pas fournie dans les Normes en milieu de travail du gouvernement du Canada, mais les exigences relatives aux salles de réunion des Normes en milieu de travail du gouvernement du

			Canada sont de 325 pieds carrés.
A5	Salles de réunion officielles et informelles	Code du bâtiment de l'Ontario; Normes en milieu de travail du gouvernement du Canada	La taille des salles de réunion standard des Normes pour le milieu de travail du gouvernement du Canada est de 325 pieds carrés.
A6	Hall/entrée	Guide to Planning Spaces: Auteure Maureen Mitton Human Dimensions & Interior Spaces [en anglais seulement]	Le dégagement dans un placard est de 10 pieds carrés par personne.
A7	Local technique et d'impression	Code du bâtiment de l'Ontario; Normes en milieu de travail du gouvernement du Canada	Selon les Normes en milieu de travail du gouvernement du Canada pour l'espace de soutien et la superficie en pieds carrés afin de répondre aux exigences.
A8	Bureau des invités	Code du bâtiment de l'Ontario; Normes en milieu de travail du gouvernement du Canada	Selon les Normes en milieu de travail du gouvernement du Canada, l'espace de bureau fermé type requis pour un premier ministre est de 100 pieds carrés.
A9	Toilettes publiques	Code du bâtiment de l'Ontario	Selon les Normes pour le milieu de travail du gouvernement du Canada, la taille des toilettes privées du premier ministre est de 97 pieds carrés.
A10	Vestiaire	Guide to Planning Spaces: Auteure Maureen Mitton Human Dimensions & Interior Spaces [en anglais seulement]	Le dégagement dans un placard est de 10 pieds carrés par personne.
Espace réservé à l'entretien			

A18	Aire d'agrément du personnel	Code du bâtiment de l'Ontario; Normes en milieu de travail du gouvernement du Canada	Selon les Normes en milieu de travail du gouvernement du Canada, la superficie en pieds carrés de l'espace de soutien doit répondre aux exigences pertinentes.
A19	Vestiaire du personnel	Human Dimensions & Interior Spaces [en anglais seulement]	Les vestiaires du personnel doivent offrir de 15 à 20 pieds carrés par personne.
A20	Bureau du personnel	Code du bâtiment de l'Ontario; Normes en milieu de travail du gouvernement du Canada	En se basant sur un bureau fermé typique pour un premier ministre, le bureau doit avoir une superficie de 100 pieds carrés.
A24	Toilettes du personnel	Code du bâtiment de l'Ontario	Les dimensions sont fondées sur le Code du bâtiment de l'Ontario et les dégagements dans les toilettes.
A22, A25 & A26	Salles d'entreposage	Code du bâtiment de l'Ontario Espace intérieur du logement par la SCHL	La superficie en pieds carrés est fondée sur les exigences relatives aux articles entreposés.
A27	Buanderie	Code du bâtiment de l'Ontario Espace intérieur du logement par la SCHL	Les dimensions sont fondées sur le Code du bâtiment de l'Ontario et les dégagements requis autour de l'équipement. Une superficie de 40 pieds carrés est requise pour une laveuse et une sècheuse et 20 pieds carrés pour l'aire de repassage. Une superficie supplémentaire est nécessaire pour une aire de pliage et de rangement pour le linge propre et sale.
A29 & 30	Cuisine et garde-manger – commercial	Code du bâtiment de l'Ontario Cooking Equipment Specialist, LLC	La cuisine et le garde-manger ont une superficie de 9,3 m ² (100 pieds carrés) par personne et représentent de 25 % à 30 % de l'installation de

			façade.
A31	Rangement du garde-manger	Cooking Equipment Specialist, LLC	Il faut environ 200 pieds linéaires pour l'entreposage dans une cuisine de plus de 400 pieds carrés.
	Espace privé	Normes intérieures résidentielles	
B1	Hall/entrée	Guide to Planning Spaces: Auteure Maureen Mitton Human Dimensions & Interior Spaces [en anglais seulement]	En moyenne, de 2,5 % à 4,5 % de l'espace au sol est utilisé pour le hall d'entrée et le dégagement dans un placard est de 10 pieds carrés par personne.
B2	Salon	Guide to Planning Spaces: Auteure Maureen Mitton Human Dimensions & Interior Spaces [en anglais seulement] Espace intérieur du logement par la SCHL	Les meubles d'un groupe doivent être espacés de 4 à 10 pieds selon leur taille. L'espace de circulation minimal de 48 po dont une personne aurait besoin, soit 32 pieds carrés x 12 personnes = 384 pieds carrés.
B3	Salle à manger	Human Dimensions & Interior Spaces [en anglais seulement] Espace intérieur du logement par la SCHL	Chaque personne a besoin de 6 pieds carrés pour les sièges et la circulation. 10 pieds carrés par personne = 16 pieds carrés par personne. La distance minimale de 48 po doit être maintenue entre le bord de la table et le mur.
B4	Salle familiale	National Association of Home Builders Espace intérieur du logement par la SCHL	La chambre familiale représente en moyenne 11,5 % de la maison, de sorte que sa taille moyenne est de 296 pieds carrés.
B5	Cuisine familiale	NKBA Kitchen and Bathroom planning Guidelines with access standards: Éditeur Kindle Edition [en anglais seulement]	La taille moyenne d'une cuisine familiale est d'environ 150 à 300 pieds carrés dans une maison à plusieurs étages.

		National Association of Home Builders	
B6	Chambres principales	National Association of Home Builders Espace intérieur du logement par la SCHL	La taille moyenne d'une chambre principale est de 271 pieds carrés.
B7	Autres chambres	National Association of Home Builders Espace intérieur du logement par la SCHL	La taille moyenne d'une chambre à coucher est d'environ 146 pieds carrés.

ANNEXE C – ÉVALUATION DES INTERVENANTS

Rejoint	Questionnaire	Entrevue	ÉVALUATION PAR LES INTERVENANTS							
			Groupe d'interv enants	Responsabilité globale	Nom du participant	Titre	Rôle	RACI	Remarques	
Équipe de direction										
Équipe de direction			Direction des résidences officielles de la Commission de la capitale nationale (CCN)	Propriété et intendance des résidences officielles	Greg J. Ken ney	Vice-président	Supervision du projet	A	Direction générale du projet	
Équipe de direction					Patrick Naud	Conseiller stratégique principal	Gestionnaire de projets	R		
✓		✓			Stép hane Cova	Directeur de direction générale	Biens matériels	C		
✓		✓			Art Marcotte	Directeur	Biens matériels	C		
✓		✓			Benoit Seguin	Chef, Gestion immobilière	Biens matériels	C		
✓		✓			Perry Pucci	Gestionnaire des biens et des événements	Biens matériels	C		
✓		✓	Personnel de la résidence	Entretien et administration quotidiennes, dotation (équipement et fournitures du personnel), événements et activités privés	Roger Charbonneau	Gestionnaire de la maison	Fonctionnement	A		
✓					Che Chartand	Chef cuis inier	Fonctionnement	R		
✓		✓			Sandra Berringer	Coordonnatrice générale	Fonctionnement	C		
✓		✓			Tanya Le nstom	Sous-chef	Fonctionnement	C		
✓		✓			Lucie (Lucja) Grabowiec	Gouvernante	Fonctionnement	C		
✓		✓			Mirka Bell	Gouvernante	Fonctionnement	C		
✓		✓			Ray Daoust	Chauffeur	Fonctionnement	C		
✓					BCP	Comm unications, vérification du courrier	Marian Campbell-Jarvis	Secrétaire adjointe du Cabinet, Politiques du développement social, Direction générale des	Communications	C
✓			Ken MacDonald	Directeur exécutif de la DDPI et dirigeant principal de l'information			Comm unications	C		
✓			Ian Shugar	Greffier du Conseil privé et secrétaire du Cabinet			Comm unications	C		
✓		✓	Matthew Shea	Sous-ministre adjoint, Services généraux			conseiller	C		
✓		✓	Tanya Sandberg				conceillère	C		
✓		✓	Andrea Levesque				conseillère	C		
✓		✓	Tara Shannon	Directrice des activités			conseillère			
✓		✓	GRC	Sécurité			Bruce Kirkpatrick	CI, activités de protection	Sécurité	C
✓	✓	✓			Roch Séguin	Directeur, Sous-direction des services techniques de protection	Sécurité	C		
✓		✓			Michele Paradis	Directrice, Services de protection	Sécurité	C		
✓		✓			Justin Durette	Analyste principal, Intégration stratégique et services à la haute direction	Sécurité	C		
✓		✓			Steve McGirr	Directeur, Gestion des biens de l'AC	Sécurité	C		
✓										
✓		✓			Anna Chow		Sécurité	C	La GRC a compilé un programme	
✓		✓			Mitch Monette		Sécurité	C	spatial de base dans un	
✓		✓			David Joannis		Sécurité	C	document séparé pour la CCN.	
✓		✓			Johanne Trépanier		Sécurité	C		
✓	✓	✓	AMC	Invités étrangers	Stewart Wheeler	Chef du protocole du Canada	partenaire du protocole	C		
✓	✓	✓			Andrea Hudson	Directrice, Visites officielles	partenaire du protocole	C		
✓	✓				Isabelle Savard	Cheffe adjointe du protocole et directrice des événements officiels	partenaire du protocole	C		
✓	✓	✓			Dominique Lambert	Directrice des visites officielles	partenaire du protocole	C		
✓	✓	✓								
			Anciens résidents	Premier ministre	Anciens occupants	Confidentiel	conseiller	C	Notes écrites fournies	
					Anciens occupants	Confidentiel	conseiller	C	Notes écrites fournies	
✓		✓	Ancien personnel de la résidence	Intendance	Gavin Menzies	Ancien directeur, 24, promenade Sussex	conseiller	C		

	Responsable (R)	Le terme « responsable » désigne la personne qui effectue réellement la tâche, aussi appelée « l'exécutant ». Il doit toujours y avoir au moins un responsable par tâche. S'il vous manque un R dans l'une des rangées de la matrice, il s'agit d'un écart qui doit être comblé immédiatement.	
	Autorité (A)	Le terme « autorité » désigne la personne qui est responsable de l'activité ou de la décision à prendre. Il s'agit d'une personne qui détient l'autorité finale sur la tâche – habituellement un gestionnaire ou de directeur principal. Habituellement, vous devriez avoir le nombre minimum de personnes responsables de chaque tâche. Dans la plupart des projets, une seule personne sera désignée « autorité ».	
	Consulté (C)	« Consulté » est le conseiller pour la tâche donnée ou l'ensemble du projet. Normalement, il s'agit de l'expert en la matière dont vous sollicitez l'opinion avant de prendre la décision ou l'action finale. N'oubliez pas que vous devez garder le nombre de C au minimum pour chaque ligne. Le fait d'avoir trop de consultants peut ralentir considérablement le processus et ajouter des délibérations et des discussions inutiles. Un trop grand nombre de C peut accroître le risque de mauvais rendement.	
	Informé (I)	« Informé » désigne les personnes que vous tenez au courant de la progression du processus. Il s'agit des personnes que vous aviserez une fois la tâche terminée et qui prendront les mesures à la suite du résultat. Il peut y avoir autant d'informés que nécessaire par processus. Habituellement, la communication est toujours à sens unique avec ces personnes.	

ANNEXE D - DOCUMENT DE RECHERCHE

Résidence du premier ministre - Résumé de recherche comparative

1	Aperçu.....	2
1.1	Historique.....	3
1.2	Fonctions d’une résidence officielle	6
1.3	Principes de gestion des résidences officielles.....	6
1.4	Organismes concernés.....	7
2	Programme spatial.....	9
2.1	Premier étage	9
3	Documents de référence	10
3.1	Énoncé de la valeur patrimoniale 85-67.	10
3.2	24, promenade Sussex – Programme de gestion en fonction du cycle de vie	11
3.3	Rapport de la vérificatrice générale - La conservation des résidences officielles du gouvernement fédéral	11
3.4	Résidences officielles du Canada : rapport sur l’état des actifs du portefeuille	13
4	Examen juridictionnel	15
4.1	Royaume-Uni	15
4.2	Australie	19
4.3	Nouvelle-Zélande	22
5	Anciennes résidences de premiers ministres.....	23

1 Aperçu

- Adresse : 24, promenade Sussex, Ottawa (Ontario)
 - Dépositaire : Commission de la capitale nationale (CCN)
 - Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine Référence du rapport : 85-67
 - Numéro du Répertoire des biens immobiliers fédéraux : 02089
 - Superficie du terrain : 1,9 ha
 - Nombre d'immeubles : 3
 - Surface de plancher : 1 414 m²
-
- La CCN gère le 24, promenade Sussex. L'installation relève du Parlement par l'entremise de la ministre de Services publics et Approvisionnement Canada, à titre de ministre désignée responsable de la Loi sur la capitale nationale.
 - Désignation patrimoniale : Classée. Toutes les parties concernées par des modifications à cette propriété doivent consulter le BEÉFP avant de mettre en œuvre un quelconque changement.
 - Bien que le premier ministre effectue des travaux au 24, promenade Sussex, et que des rencontres informelles entre le premier ministre et d'autres représentants du gouvernement ou de l'étranger puissent avoir lieu sur place, ce lieu est utilisé presque exclusivement comme lieu de résidence.
 - Le travail du premier ministre est effectué par le Cabinet du premier ministre dans l'édifice du Cabinet du premier ministre et du Conseil privé, près de la Colline du Parlement.
 - Les chefs d'État étrangers en visite d'État sont officiellement accueillis par le gouverneur général à Rideau Hall.
 - Au cours des 10 dernières années, 6,0 millions de dollars ont été dépensés en immobilisations au 24, promenade Sussex; 95 % ont été consacrés à l'amélioration de l'infrastructure du site.
 - Le 24, promenade Sussex n'a pas été construit comme résidence officielle; seulement 20 % de l'espace de l'installation sont désignés comme « espace privé » pour le premier ministre et sa famille.
 - Les espaces désignés comme « locaux de l'État ou officiels » ne sont pas adaptés à des fonctions officielles du gouvernement, par exemple, la salle à manger est à la fois trop grande pour une famille et trop petite pour des repas d'État.
 - Les systèmes du bâtiment du 24, promenade Sussex ont atteint le point de défaillance imminente ou réelle et doivent être remplacés.
 - Examen juridictionnel du Royaume-Uni (R.-U.), de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande :
 - Ces pays ont entrepris d'importants projets de rénovation des résidences officielles afin de fournir des espaces publics appropriés. L'Australie a terminé une rénovation majeure du Lodge en 2015 pour environ 12 M AUD.

- Les fonctions de l'État ou les événements impliquant des dignitaires étrangers sont organisés à la résidence du chef d'État (c.-à-d. la résidence du gouverneur général).
- Les activités qui se déroulent à la résidence du premier ministre sont habituellement des activités de bienfaisance ou des événements auxquels participe un échantillon représentatif de la société.
- Les résidences officielles de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande fonctionnent principalement comme une résidence.
- À l'instar du Canada, les résidences du premier ministre du Royaume-Uni, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande connaissent un cycle de périodes de sous-investissement en immobilisations, ce qui fait que l'état des immeubles se dégrade progressivement au point de nécessiter des injections de fonds pour demeurer fonctionnels. En réponse à la remise en état du Lodge, l'Australie a cherché à rompre ce cycle en créant un comité consultatif (ORAC) chargé de conseiller le gouvernement sur la conservation des résidences officielles du premier ministre.

1.1 Historique

Le 24, promenade Sussex a été construit en 1867-1868 par Joseph Merrill Currier, un fabricant de bois d'œuvre prospère. Il a été conçu par son frère J.M. Currier, architecte venu des États-Unis d'Amérique (É.-U.). Au cours de ses 75 premières années d'existence, la maison a été associée à trois des « barons du bois » de la région. En 1943, il s'agissait de la dernière résidence privée située sur la promenade Sussex, dans un secteur de plus en plus cédé aux ambassades étrangères et transformé en parcs. Les propriétaires ont été expropriés par le gouvernement du Canada et l'immeuble est devenu la résidence officielle du premier ministre en 1949.

Le caractère patrimonial du 24, promenade Sussex est déterminé en partie par la nature évolutive de la propriété. Des modifications apportées en 1949 modifient considérablement le style néogothique original, passant d'un aspect de château avec des tours, des orielles et une porte-cochère, à un aspect plus restreint et plus formel. La façade actuelle est relativement dépourvue d'ornements et tenue par les lignes de toit horizontales et les rangées de fenêtres rectangulaires et obturées.

Louis St-Laurent a déménagé à contrecœur au 24 promenade Sussex en 1951 à la condition qu'il paie un loyer pour minimiser son impression de se comporter en pique-assiette. En 1971, le gouvernement a cessé de faire payer le loyer au premier ministre pour le logement, mais ce dernier a continué à payer la nourriture de sa famille, les services Internet et les services de garde pour les enfants.

1.1.1 Apparence avant les rénovations des années 1950



1.1.2 Apparence actuelle



1.1.3 Dépendances



10 Sussex Drive (photo NCC1999)



Pool Building (photo NCC 1998)

1.2 Fonctions d'une résidence officielle

Le gouvernement fédéral fournit des résidences officielles au gouverneur général, au premier ministre, au chef de l'opposition et au président de la Chambre des communes. Le gouvernement possède et gère également une résidence officielle pour les dignitaires étrangers en visite au Canada. Les résidences suivantes sont fournies pour veiller à ce que les personnalités publiques aient un logement approprié où elles peuvent remplir bon nombre de leurs fonctions officielles :

- Rideau Hall, résidence principale du gouverneur général du Canada;
- La Citadelle, résidence secondaire du gouverneur général à Québec;
- 24, promenade Sussex, résidence du premier ministre du Canada;
- Résidence du lac Mousseau, résidence secondaire du premier ministre du Canada;
- Stornoway, résidence du chef du parti de l'opposition à la Chambre des communes;
- La Ferme, à Kingsmere, résidence du président de la Chambre des communes;
- 7, Rideau Gate, maison d'accueil du gouvernement pour les visiteurs officiels au Canada.

Ce qui distingue le plus une résidence officielle d'une résidence conventionnelle, ce sont les fonctions qui lui sont attribuées. Une résidence officielle fournit à son occupant plus qu'un simple endroit où vivre; elle permet également à ce dernier de remplir des fonctions officielles, comme l'accueil de dignitaires étrangers, la tenue de cérémonies commémoratives et de réunions de travail de haut niveau. Ces fonctions exigent des installations de réception et des services d'accueil qu'on ne trouve habituellement pas dans les maisons traditionnelles. Par exemple, pour accueillir des personnes à mobilité réduite, il peut être nécessaire de disposer d'installations à accessibilité universelle. La tenue de réunions de travail de haut niveau peut nécessiter des technologies de communication avancées. Donner des dîners officiels ou d'État peut nécessiter des services de cuisine spécialisés.

1.3 Principes de gestion des résidences officielles

Les principes de gestion applicables aux résidences officielles ont été élaborés par la CCN, avec l'appui du Comité consultatif des résidences officielles du Canada, afin d'établir une orientation générale pour que la Commission puisse s'acquitter de ses responsabilités en matière d'élaboration de politiques, de planification stratégique, d'hébergement à long terme et d'entretien des résidences officielles situées dans la région de la capitale nationale.

1.3.1 Principes de planification

- Toutes les résidences sont divisées en deux parties : les zones officielles ou d'État et les zones privées (qui dictent les lignes directrices concernant la gestion et la décoration).

- Tous les terrains sont divisés en zones d'aménagement paysager distinctes (ce qui dicte les lignes directrices concernant leur utilisation, leur entretien et les activités qui s'y tiennent).
- La décoration des espaces publics doit être conservée pendant une génération avant que les locaux puissent être redécorés.
- Les caractéristiques patrimoniales des résidences, telles que définies par le BEÉFP, doivent être préservées.
- Il existe un plan pour chaque résidence qui couvre les stratégies privilégiées en matière d'aménagement des bâtiments, des terrains et des infrastructures.
- Il existe un plan de gestion du cycle de vie pour chaque résidence.
- Il existe un plan d'intervention d'urgence pour chaque résidence.
- Toutes les résidences doivent être opérationnelles en tout temps (à moins que des dispositions particulières aient été prises).
- Toutes les résidences et tous les terrains doivent être universellement accessibles (lignes directrices sur l'accès par l'entrée principale et à l'étage réservé aux invités).
- Tout l'équipement technique dans les bâtiments doit respecter les normes en vigueur.
- Toutes les résidences doivent être équipées d'alarmes et d'extincteurs (afin d'évacuer les occupants et de protéger les biens).
- Toutes les résidences doivent être équipées de systèmes d'urgence capables de fournir une alimentation de secours en cas de défaillance des systèmes principaux (par exemple, des sources d'alimentation d'urgence capables de répondre aux exigences en matière de santé, de sécurité et d'exploitation en cas de panne de courant).
- Toutes les résidences doivent être équipées et meublées en tout temps.
- Le contenu de toutes les résidences doit être régulièrement inventorié, inspecté et entretenu.
- Bien que des mesures doivent être prises dans toutes les résidences pour protéger les collections patrimoniales et l'ameublement, elles ne peuvent pas être assujetties aux normes applicables aux musées.
- Des pratiques écologiques doivent être privilégiées pour gérer les résidences.

1.4 Organismes concernés

1.4.1 Commission de la capitale nationale

Société d'État fédérale, la CCN possède et gère six résidences officielles situées dans la région de la capitale nationale. Elle veille à ce que la capitale du Canada soit une source dynamique et inspirante de fierté pour tous les Canadiens et un legs aux générations à venir.

1.4.2 Direction des résidences officielles

Créée au sein de la CCN pour superviser les services d'entretien, de préservation et de planification pour les résidences officielles. La CCN fait appel à du personnel qualifié dans les domaines suivants :

- Architecture intérieure et gestion des collections;
- Gestion immobilière;
- Gestion des terrains et services floraux;
- Projets spéciaux des résidences officielles.

1.4.3 Comité consultatif des résidences officielles du Canada (CCROC)

Ce comité a pour mandat de conseiller la Commission de la capitale nationale et son Comité exécutif sur la gestion des résidences officielles. Le Comité est composé de spécialistes de l'architecture, de la décoration intérieure, de la conservation du patrimoine et de l'aménagement immobilier.

1.4.4 Comité consultatif de l'urbanisme, du design et de l'immobilier (CCUDI)

Ce comité est composé d'experts en développement immobilier, en planification environnementale, urbaine et régionale, en aménagement urbain, en architecture et en architecture de paysage. Ce comité prodigue des conseils sur les plans et les politiques à long terme pour l'utilisation des terres et des propriétés publiques dans la région de la capitale du Canada, les propositions de conception touchant les terres fédérales et les questions immobilières.

1.4.5 Fonds Canadiana

Ce groupe est chargé de solliciter des dons d'art patrimonial, d'artefacts, de meubles et de fonds pour l'amélioration des salles dans les résidences officielles. Les pièces choisies reflètent le patrimoine, les traditions artistiques et les associations historiques du Canada, ou complètent le style architectural d'une résidence particulière.

1.4.6 Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine (BEÉFP)

Le principal objectif du BEÉFP est d'aider les ministères fédéraux à protéger leurs édifices patrimoniaux, conformément à la [Politique sur la gestion des biens immobiliers du Conseil du Trésor](#).

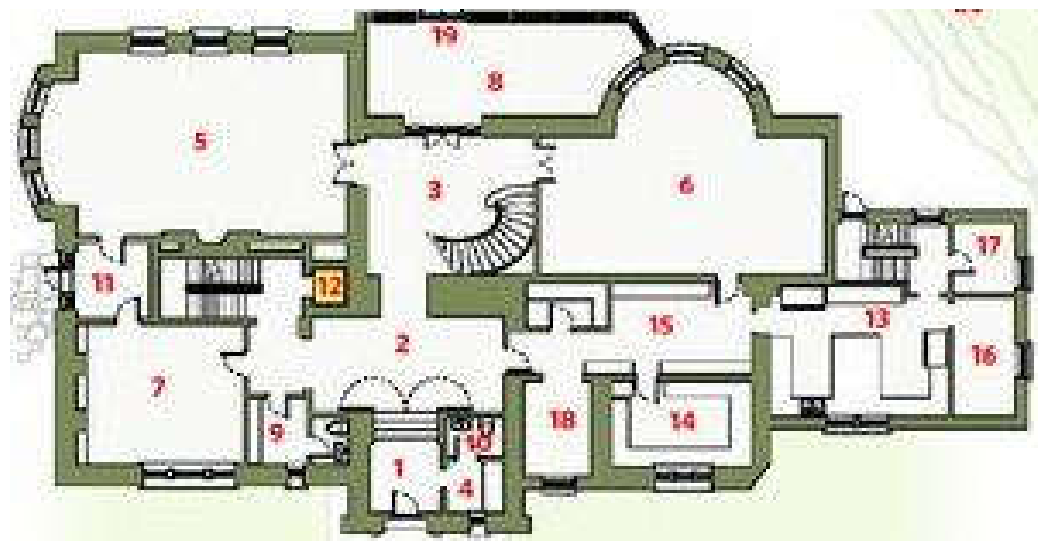
2 Programme spatial

Comme indiqué dans l'article suivant (en anglais seulement) :

https://www.thestar.com/news/canada/2011/07/23/pm_urged_to_refit_own_ecounfriendly_official_residence.html

Le sous-sol, les 2^e et 3^e étages ne sont pas disponibles.

2.1 Premier étage



- 1) Hall d'entrée principal
- 2) Entrée du hall principal
- 3) Hall principal
- 4) Vestiaire
- 5) Salon officiel
- 6) Salle à manger officielle
- 7) Coin détente officiel
- 8) Patio/salon fermé
- 9) Toiletttes pour femmes
- 10) Toiletttes pour hommes
- 11) Entrée latérale
- 12) Ascenseur
- 13) Cuisine principale
- 14) Cuisine secondaire
- 15) Office
- 16) Salle à manger du personnel
- 17) Garde-manger
- 18) Petit salon du personnel

3 Documents de référence

3.1 Énoncé de la valeur patrimoniale 85-67.

- Publié en 1986
- Entité créatrice : Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine

L'énoncé de la valeur patrimoniale a été élaboré par le BEÉFP pour expliquer les raisons de la désignation d'un édifice fédéral du patrimoine et ce qui le rend important. Il s'agit d'un document de référence clé pour quiconque participe à la planification d'interventions dans les édifices fédéraux du patrimoine et il est utilisé par le BEÉFP dans son examen des interventions.

3.1.1 Éléments caractéristiques

Le caractère patrimonial du 24, promenade Sussex est déterminé en partie par la nature évolutive de la propriété. Des modifications apportées ont considérablement modifié le style néogothique original, passant d'un aspect de château avec des tours, des oriel et une porte-cochère, à une conception plus restreinte et plus formelle en 1949. La façade actuelle, relativement dépourvue d'ornements et tenue par les lignes de toit horizontales et les rangées de fenêtres rectangulaires et obturées, confèrent à la maison une certaine unité et un certain équilibre qu'il faut respecter. Il s'agit de l'image qui s'est imposée à la suite du passage des premiers ministres qui y ont vécu.

Outre ses principales élévations, le caractère de la maison est défini par son emplacement exceptionnel. L'élément paysager le plus important qui reste à protéger est la promenade circulaire reliant la propriété à la promenade Sussex. La maison est l'élément le plus visible sur le terrain, majoritairement composé d'espaces verts. Cette caractéristique devrait être conservée; par conséquent, toute tentative d'ajouter des bâtiments pour le personnel de soutien ou pour les activités auxiliaires devrait être découragée. La maison, qui offre de magnifiques vues, est rehaussée par son emplacement sur la route cérémonielle entre la résidence du gouverneur général et la Colline du Parlement. Son rôle de point de repère symbolique et visuel important doit être reconnu dans toute tentative de modification de l'extérieur de la maison ou de son terrain.

3.2 24, promenade Sussex – Programme de gestion en fonction du cycle de vie

- Publié en 1998
- Entité créatrice : CCN

Base Data			
<i>Civic address:</i> 24 Sussex Drive, Ottawa		<i>Legal Description:</i> Pt. Lot 3 (J.G.) Township of Gloucester (now City of Ottawa)	
<i>Zoning:</i> G – Government use			
<i>Gov. Acquisition Date:</i> 1943			
<i>Heritage Designation:</i> Classified (FHBRO)		<i>Primary reason for designation:</i> Direct association with past Prime Ministers	
Grounds			
<i>Site Dimensions:</i> Irregular – 171 m frontage on Sussex Drive		<i>Area:</i> 2.15 ha.; 3% buildings, 7% parking & delivery, 15% steep cliff, 75% landscaped	
		<i>Description:</i> Level site, well landscaped with mature trees, steep relief to Ottawa River.	
Main Building			
<i>Occupancy:</i> Residential		<i>Floors:</i> 3 + basement	
		<i>Gross Area:</i> 1009.5 m2 – 69% State, 31% Private	
<i>Construction Date:</i> 1867 with numerous later additions.		<i>Foundation Type:</i> Rough rubblestone masonry 600 mm thick	
		<i>Roof Type:</i> 10% Flat – 4 ply tar & gravel; 90% Sloped cedar shingles	
<i>Air Conditioning:</i> Window mounted units		<i>Heating:</i> Gas-fired hot water boiler, radiators	
		<i>Other:</i>	
SECONDARY BUILDINGS			
<i>Name / Reference:</i> 10 Sussex Drive		<i>Use:</i> RCMP Detachment	
		<i>Gross area:</i> 162,5 m2	
<i>Name / Reference:</i> Pool Building		<i>Use:</i> Swimming pool	
		<i>Gross area:</i> 100 m2	
		<i>Construction Date:</i> 1868	
		<i>Construction Date:</i> 1975	
INFRASTRUCTURE			
<i>Electrical Service:</i> Main res. 400A, 120/240V 1 phase; Pool: 400A, 600V, 3 phase.		<i>Water Service:</i> Regional system, fire hydrant across street.	
		<i>Sanitary Sewer:</i> 200 mm clay pipe linked to municipal system.	
<i>Roads:</i> Asphalt drive and parking		<i>Fences:</i> Steel, & perimeter security fence	
		<i>Gas:</i> Responsibility of utility.	

3.3 Rapport de la vérificatrice générale - La conservation des résidences officielles du gouvernement fédéral

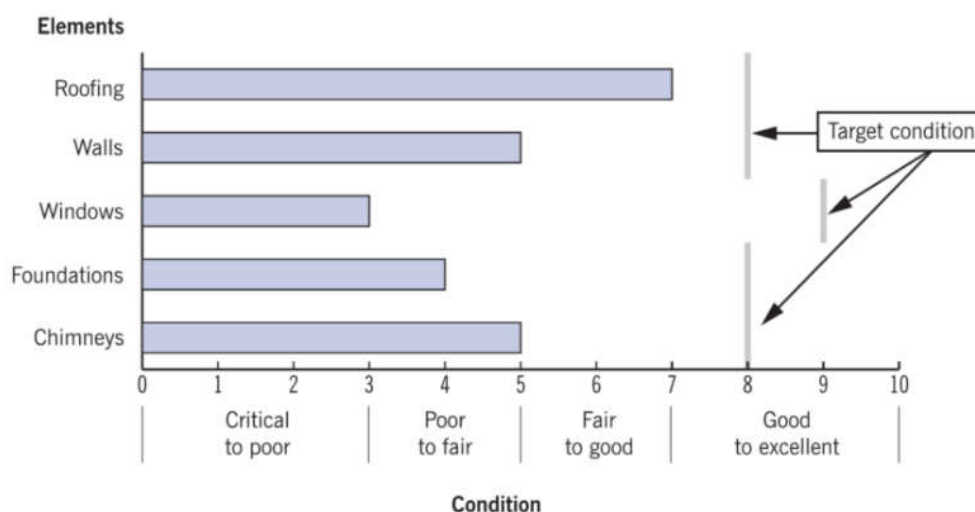
- Publié en 2008
- Entité créatrice : Vérificatrice générale du Canada à la Chambre des communes

Cette vérification a porté sur les pratiques de gestion adoptées par la CCN et Travaux publics et Services gouvernementaux Canada pour assurer la conservation des résidences officielles.

3.3.1 Points clés

- Les résidences officielles de la région de la capitale nationale ont d'abord été construites en tant que résidences privées. Aucune d'entre elles n'a été construite dans le but d'héberger des chefs d'État et des dirigeants politiques. Les résidences officielles n'étaient pas conçues pour soutenir les fonctions d'État d'aujourd'hui. Par conséquent, des soins particuliers sont nécessaires pour préserver leur caractère historique, et des rénovations intérieures sont parfois nécessaires pour les rendre plus fonctionnelles.
- Les travaux les plus récents de grande envergure effectués au 24, promenade Sussex remontent à l'époque où le gouvernement a acheté la propriété, il y a plus de 50 ans. Il n'est donc pas surprenant de constater que plusieurs systèmes de la résidence arrivent à la fin de leur vie utile, sont en mauvais état et devront être remplacés dans un proche avenir.
- Composants du 24, promenade Sussex en mauvais état :

Exhibit 6.5 24 Sussex Drive needs significant work to bring it to target condition



- La CCN estime que ces travaux de réhabilitation prendront de 12 à 15 mois, en supposant qu'il n'y ait pas de complications imprévues et qu'aucune réparation imprévue ne soit jugée nécessaire après l'ouverture des plafonds et des murs de la résidence. La nature du travail prévu et les perturbations qu'il pourrait causer dans la vie du premier ministre et de sa famille sont telles que demander au premier ministre de quitter la résidence pour la durée des travaux doit être considéré comme une solution pratique. Il serait plus efficace d'effectuer tous ces travaux en même temps que de les étaler sur plusieurs années, ce qui dérangerait chaque fois les occupants.

3.4 Résidences officielles du Canada : rapport sur l'état des actifs du portefeuille

- Publié en 2021
- Entité créatrice : CCN
- La valeur estimée de l'entretien différé (ED) est de 36,64 M\$. Cela n'inclut pas les coûts associés à la sécurité.
- La valeur de remplacement actuelle (VRA) est estimée à 40,128 M\$.
- L'indice de l'état de l'installation (IÉI) est calculé à 0,91. Sa valeur est comprise entre 0 et 1. Plus la valeur de l'indice est basse, meilleur est l'état de l'immeuble.
- L'indice de priorité des actifs (*asset priority index*, API) est calculé à 87. Cette mesure indique l'importance de l'actif dans le soutien des objectifs du ministère. Sa valeur est comprise entre 0 et 100. Plus le chiffre est élevé, plus l'édifice est important.
- L'âge et l'état du réseau électrique présentent un risque d'incendie, et le réseau de plomberie présente régulièrement des défaillances.
- L'immeuble ne dispose pas de système permanent de climatisation; des climatiseurs de fenêtre sont installés dans toutes les pièces en été, ce qui pose un risque pour la sécurité tout en étant perturbateur et coûteux.
- Les réparations ou les mises à niveau sont compliquées en raison de la présence d'amiante dans bon nombre des finitions intérieures.
- Les risques ont radicalement changé depuis la dernière rénovation majeure du site en 1951. À ce titre, la GRC a recommandé plusieurs améliorations de la sécurité.

3.4.1 État actuel

24, chemin Sussex	Année de construction	Superficie (m ²)	ED (\$000)	VRA (000 \$)	IÉI (ED/VRA)	API
Résidence principale	1867	1 672	36 644	40 128	0,91	87
Maison du	1867	304	2 122	6 388	0,26	80

conciergerie						
Bâtiment de la piscine	1975	325	5 709	7 800	0,73	33
Guérite Est	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
Guérite Ouest	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.

Tableau 1: Résumé de l'état actuel des immeubles du 24, promenade Sussex

3.4.2 Projets de construction antérieurs

Élément d'actif	Grands projets de réhabilitation
Systèmes extérieurs	- Fenêtres de la salle familiale (remplacement) - Stabilisation de la maçonnerie
Systèmes mécaniques et électriques	- Réfection des cheminées - Divers projets d'amélioration mécanique et électrique
Architecture d'intérieur	- Compartimentage de la chaufferie, escaliers est et ouest - Quartiers privés du 3^e étage (renouvellement du cycle de vie des finitions, y compris le revêtement de sol, la peinture, les appareils d'éclairage) - Retrait de matières dangereuses
Bâtiments auxiliaires	10, promenade Sussex Déplacement du compteur de gaz naturel Remplacement de la chaudière Piscine Déshumidification de la piscine Remplacement de l'équipement du sauna à vapeur
Infrastructures et terrains	- Stabilisation de l'escarpement - Remise en état de la génératrice de secours - Mises à jour mineures de la passerelle d'escarpement

Tableau 2 : Projets de construction antérieurs au 24, promenade Sussex

3.4.3 Dépenses historiques de 2006 à 2015

Exercice financier	Fonctionnement et entretien (\$)	Immobilisations (\$)	TOTAL (\$)
2009–2010	198 802	975 293	1 174 095
2010–2011	219 183	410 574	629 757
2011–2012	203 380	345 919	549 299
2012–2013	323 096	661 506*	984 602
2013–2014	236 667	1 453 122*	1 689 789
2014–2015	200 859	15 711	216 570
2015–2016	272 303	0	272 303
2016–2017	546 828	6 632	553 460
2017–2018	288 278	0	288 278
2018–2019	193 152	0	193 152
TOTAL (\$)	2,682,548	3 868 757	6 551 305
* 95 % des dépenses en immobilisations au cours de ces années pour l'amélioration de l'infrastructure du site.			

Tableau 9 : Dépenses historiques au site du 24, promenade Sussex

4 Examen juridictionnel

4.1 Royaume-Uni

4.1.1 10 Downing Street

La propriété comporte trois fonctions qui se chevauchent. C'est la résidence officielle du premier ministre britannique, le bureau du premier ministre et c'est aussi là que le premier ministre reçoit des invités de la reine ou d'autres dirigeants mondiaux. Le premier ministre organise un nombre incalculable de réceptions et d'événements pour toute une gamme d'invités britanniques et d'outre-mer, les réceptions caritatives étant en tête de liste.



Le bâtiment est beaucoup plus grand qu'il n'y paraît à partir de sa façade. La maison de Downing Street était reliée à un bâtiment plus spacieux et élégant situé derrière elle au début du XVIII^e siècle. Le numéro 10 s'est également étendu à gauche de la porte d'entrée et empiète sur une grande partie du 12, Downing Street, qui est accessible par un corridor qui traverse le 11, Downing Street – la résidence officielle du chancelier de l'Échiquier.

4.1.2 Rénovations majeures

Le 10, Downing Street, a connu des périodes régulières de réinvestissement de capitaux. Comme au 24, promenade Sussex, il y a eu des investissements au début des années 1950. Depuis, le 10, Downing Street a connu un investissement en immobilisations en 2006.

- En 1773, le roi George II a présenté la maison sur Downing Street à Sir Robert Walpole, qui a alors porté le titre de Premier Lord du Trésor et a dans les faits été le premier premier ministre du Royaume. Sir Walpole a refusé la propriété à titre de don personnel. Il a plutôt demandé au roi de la mettre à sa disposition et à celle des futurs Premiers Lords du Trésor en tant que résidence officielle.
- En 1877, durant le mandat de premier ministre de Benjamin Disraeli, la maison était en mauvais état. Les pièces d'habitation n'avaient pas été utilisées depuis 30 ans, et Benjamin Disraeli les a qualifiées de « délabrées ». Il a persuadé l'État de payer pour la rénovation des entrées et des salles publiques, bien qu'il ait payé lui-même pour la rénovation des pièces privées.
- En 1954, un comité mis sur pied par Macmillan a conclu qu'il fallait prendre des mesures draconiennes avant que l'édifice ne tombe ou ne brûle. Le comité a décidé que le numéro 12 devrait être reconstruit et que les numéros 10 et 11 devraient être renforcés en préservant leurs caractéristiques historiques. On a découvert que la

façade extérieure familière n'était pas noire du tout, mais jaune. Le noircissement était le produit de deux siècles de pollution grave. Pour conserver l'aspect familier, les briques jaunes récemment nettoyées ont été peintes en noir pour correspondre à leur couleur précédente.

- En 2006, le complexe de Downing Street n'était plus en mesure de soutenir de façon fiable les activités du Cabinet du premier ministre. Des enquêtes indépendantes ont permis d'établir que le bâtiment n'était plus étanche aux intempéries, que le système de chauffage était défaillant et que le réseau des technologies de l'information et des communications était à la limite de ses capacités d'utilisation. Les pannes de courant et les fuites d'eau étaient fréquentes et ont eu des répercussions importantes sur les activités quotidiennes du Cabinet du premier ministre. Des travaux ont été lancés pour remédier aux défaillances structurelles, renouveler l'infrastructure, améliorer l'accès et la durabilité du bâtiment.

4.1.3 Fonctions d'État

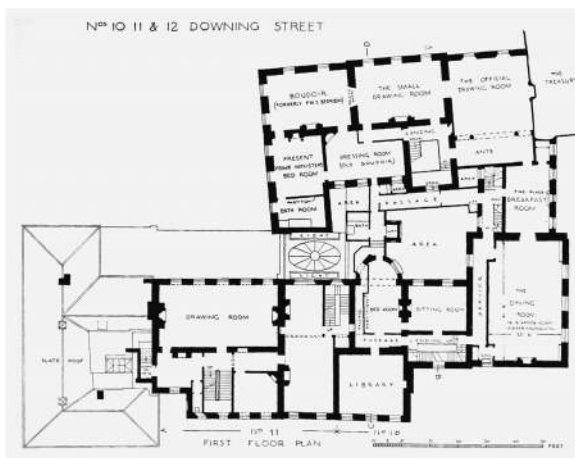
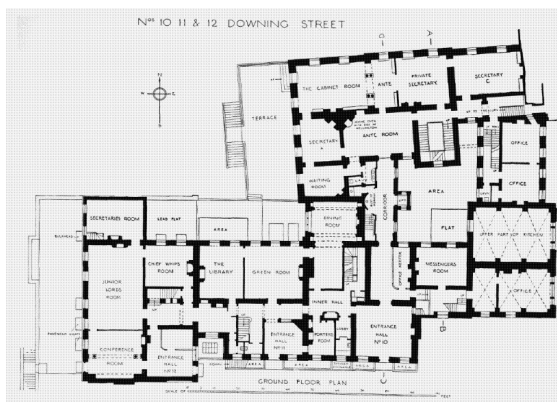
Chaque semaine, le numéro 10 est l'endroit où se tiennent les activités officielles, notamment les réunions, les réceptions, les déjeuners et les dîners. Il n'y a pas que les chefs d'État et les dignitaires officiels qui visitent le Royaume-Uni : des cérémonies sont organisées pour des personnes de tous les secteurs de la société britannique, notamment des personnalités éminentes, des employés de la fonction publique et des travailleurs caritatifs.

Les réceptions ont tendance à prendre la forme de rassemblements informels. Les déjeuners et les dîners sont des activités plus formelles. La petite salle à manger peut accueillir jusqu'à 12 personnes et la State Dining Room, jusqu'à 65 personnes autour d'une grande table en forme de U. La table est dressée à l'aide d'objets de la collection d'argenterie de l'État.

4.1.4 Pièces

- Porte d'entrée et hall d'entrée
- Le Cabinet Room - cœur du gouvernement collectif. Le premier ministre tient des réunions hebdomadaires le mardi matin avec l'ensemble du Cabinet. Tous se réunissent pour discuter des affaires nationales et étrangères ainsi que des lois importantes.
- La Study - aussi appelée Thatcher Room, étant donné qu'elle a été utilisée par Margaret Thatcher comme son bureau principal.
- Le Grand Staircase - Les portraits de chaque premier ministre sont alignés sur les murs en ordre chronologique, avec les plus récents titulaires en haut et les photographies de groupe d'anciens cabinets et conférences impériales en bas.
- La State Dining Room – salle à boiseries pouvant accueillir jusqu'à 65 personnes autour d'une grande table en forme de U
- Small Dining Room – peut accueillir jusqu'à 12 personnes

- Prime Minister's Library - initialement située dans la Cabinet Room. La coutume veut que le premier ministre et d'autres ministres fassent don de livres à la Prime Minister's Library.
- State Drawing Rooms - Le numéro 10 comprend trois salles de dessin de l'État interreliées, soit la Pillared Drawing Room (qui accueillait les invités avant leur arrivée dans la State Dining Room), la Terracotta Drawing Room et la White Drawing Room (utilisée comme toile de fond pour les entrevues télévisées et utilisée régulièrement comme salle de réunion pour le personnel de Downing Street).



Plans d'étage 10-12, Downing Street, Londres

4.2 Australie

Les établissements officiels sont The Lodge à Canberra, Kirribilli House à Sydney et, aux fins des activités organisées par le premier ministre, la résidence du premier ministre à la Parliament House à Canberra.

Le premier ministre est logé et nourri dans les établissements officiels aux frais du gouvernement. Par convention, ce privilège est accordé au conjoint et aux enfants à charge du premier ministre et comprend les petites activités privées. En plus du gîte et du couvert, le premier ministre et son conjoint ont depuis longtemps l'habitude d'organiser des événements et des activités ou d'accepter l'utilisation des établissements officiels dans ces buts.

La propriété et la gestion immobilière des résidences officielles du premier ministre ont été transférées au ministère des Finances en vertu de l'Administrative Arrangements Order du 14 septembre 2010.

4.2.1 Le Lodge de Canberra

Le Lodge de Canberra repose sur moins de 1,8 hectare de terrain et est traditionnellement la résidence principale du premier ministre de l'Australie. Le nom « The Lodge » a été utilisé pour la première fois au milieu des années 1920 par la Federal Capital Commission.

Le Lodge a été construit en 1926-1927 par les architectes de Melbourne Percy Oakley et Stanley T Parkes. Stanley Bruce a été le premier premier ministre à habiter dans le Lodge. Il a emménagé le 4 mai 1927. En 1970, le terrain a été réduit lorsque l'avenue Adelaide a été élargie.



4.2.2 Kirribilli House à Sydney

Kirribilli House, à Sydney, est située à Kirribilli Point, et bénéficie d'une vue dégagée vers l'est sur le port de Sydney. Il s'agit de la résidence officielle du premier ministre de l'Australie à

Sydney. Construite en 1854 par Adolphus Frederick Feez, Kirribilli est une maison à deux pignons de style gothique. William Morris Hughes, le premier ministre de l'époque, a acquis la propriété pour le gouvernement du Commonwealth en 1920. En raison de sa proximité avec Admiralty House, Kirribilli House a été utilisée par le personnel du gouverneur général jusqu'en 1930, après quoi elle a été louée à divers locataires. En 1956, Kirribilli House a été mise à la disposition des invités outre-mer du Commonwealth et du premier ministre. Depuis, les premiers ministres qui se sont succédé l'ont utilisée comme résidence à Sydney.



4.2.1 Rénovations majeures

Le Lodge a fait l'objet d'un vaste projet de remise en état entre 2013 et 2015. Le coût total du projet de réfection était de 11 590 250 AUD. Une somme supplémentaire de 1 142 000 AUD a été allouée au projet pour les coûts de mise à niveau de l'infrastructure de sécurité. À la suite de la remise à neuf, le premier ministre a lancé un examen indépendant du projet par des experts.

4.2.2 Official Residences Advisory Committee (ORAC)

À la suite de l'examen par les experts du Lodge, le premier ministre, en consultation avec le chef de l'opposition, a mis sur pied le Official Residences Advisory Committee destiné à conseiller le gouvernement sur la conservation, le développement et la planification stratégique à long terme des résidences officielles et des terrains du premier ministre. Les membres du Committee ont été choisis en fonction de leur expertise ou de leur expérience dans un certain nombre de domaines, notamment l'architecture, la planification, la conception et le patrimoine. Le [Cadre de référence](#) [en anglais seulement] énonce les politiques et les procédures de l'ORAC pour aider les membres du comité à s'acquitter de leurs fonctions et responsabilités. L'ORAC est un conseil nommé par le gouvernement qui relève du premier ministre et du Cabinet.

4.2.3 Politique du premier ministre sur les donateurs pour les résidences officielles

La politique sur les donateurs garantit qu'une approche cohérente est en place pour l'examen, l'acceptation et la reconnaissance en temps opportun des contributions aux résidences officielles par des entreprises australiennes, des organisations australiennes et des citoyens australiens. Cette politique vise à assurer la transparence et à sensibiliser les gens aux possibilités de dons liées aux résidences officielles. La politique en question fournit des conseils sur la recherche, l'obtention et la gestion des dons et du soutien philanthropique, et énonce les principes qui guideront tous les aspects des dons.

4.2.4 Lignes directrices sur les établissements officiels pour les événements

Le type d'événement déterminera qui assumera les coûts qui y sont liés. Le tableau ci-dessous donne un aperçu du type d'événement, indique qui est généralement impliqué et qui est responsable d'assumer les coûts.

Activité/événement	Qui est impliqué?	Coût assumé par
Activités officielles du gouvernement Activités officielles du gouvernement organisées par le premier ministre (comprenant notamment les chefs de gouvernement et les invités de marque). Événements majeurs (par exemple, événements de l'Australia Day, activités du corps diplomatique). Dîners COAG. Secrétaires/responsables de la haute direction des services du PM et du Cabinet.	PM Conjoint du PM (au besoin) Invités sur invitation écrite	PM et Cabinet
Activités du premier ministre Les activités organisées par le premier ministre ont trait aux fonctions officielles du cabinet du premier ministre. Il s'agit notamment : - des réceptions et des dîners liés aux fonctions officielles du PM – les invités sont notamment les ministres, les représentants du milieu des affaires, de l'industrie, de la collectivité ou des médias; - des activités parlementaires. Activités organisées par le premier ministre ou son conjoint en appui à la sensibilisation pour un organisme de bienfaisance ou communautaire (et non pour la collecte de fonds).	PM Conjoint du PM (au besoin) Invités sur invitation	PM et Cabinet
Événements caritatifs Activités de bienfaisance ayant pour but principal de recueillir des fonds.	PM Conjoint du PM (au besoin) Invités	Organisme de bienfaisance pertinent
Événements politiques	PM	PM/parti

Activité/événement	Qui est impliqué?	Coût assumé par
Les événements partisans et politiques peuvent avoir lieu dans les établissements officiels, mais ne doivent pas comprendre d'activités de financement.	Conjoint du PM (au besoin) Invités	
Événements divers Événement adapté aux résidences, comme des visites de maisons et de jardins historiques ou patrimoniaux ou des célébrations communautaires importantes.		Organisation concernée
Activités privées Les activités privées organisées par le PM ou son conjoint sont des événements de moyenne ou de grande envergure (comme les mariages, les anniversaires, les grands dîners ou les activités professionnelles liées au conjoint du PM (s'il y a lieu). Remarque : Les petites activités privées du premier ministre et de sa famille sont couvertes par l'allocation pour le gîte et le couvert du premier ministre.	PM Conjoint du PM Invités	PM Conjoint du PM

4.3 Nouvelle-Zélande

4.3.1 Premier House

Premier House est la résidence officielle du premier ministre de la Nouvelle-Zélande, située au 260, Tinakori Road, Thorndon, Wellington. Il s'agit d'une maison privée achetée pour servir de résidence officielle au premier ministre lorsque le gouvernement a déménagé à Wellington en 1865. Elle a d'abord été considérablement agrandie, puis, à mesure que sa structure en bois se détériorait, elle a été délaissée par des dirigeants politiques plus modestes tenus au courant du coût des réparations. Elle a été louée à des particuliers pendant six ans à la fin des années 1890, puis réaffectée au rôle de résidence officielle du premier ministre jusqu'à la Grande Dépression, en 1935, époque où le nouveau gouvernement a souhaité éviter les dépenses somptuaires. Pendant plus d'un demi-siècle, elle a servi de clinique dentaire jusqu'à ce qu'elle soit rénovée et remise en service sous le nom de Premier House en 1990.

La résidence est administrée et entretenue par le Department of Internal Affairs.

Premier House accueille des personnalités comme le Prince William, qui y a participé à un barbecue en 2010. Elle est également utilisée par les politiciens et les fonctionnaires pour les réunions et sert de lieu pour des événements comme des cérémonies de remise de prix. Premier House a été l'une des rares maisons appartenant à la Couronne que le gouvernement a conservées récemment après la réforme des dépenses ministérielles.



4.3.2 Jalons des investissements en immobilisations

- La maison a été rénovée et remise en service en 1990 pour un montant non publié.
- Environ 3 000 000 \$ ont été dépensés en améliorations en 2017. Coûts en dollars néo-zélandais.

5 Anciennes résidences de premiers ministres

Une liste complète des anciennes résidences se trouve à l'adresse suivante (en anglais seulement) : <https://ottawacitizen.com/news/national/life-before-24-sussex-drive>

5.1.1 Earnscliffe

La propriété surplombe la rivière des Outaouais, juste à l'est du pont Macdonald-Cartier. Elle est située au nord-ouest de la promenade Sussex, en face de l'édifice Lester B. Pearson.

Le manoir a été construit en 1855 et vendu à sir John A. Macdonald en 1883. En 1891, sir John A. Macdonald tombe malade et meurt dans sa chambre à Earnscliffe. En 1930, le premier haut-commissaire du Royaume-Uni au Canada s'arrangea pour acheter la maison pour le gouvernement britannique. Depuis, c'est là que se trouve le haut-commissaire britannique.

5.1.2 Château Laurier

R. B. Bennett, premier ministre entre 1930 et 1935, vivait dans un appartement de 5 000 pieds carrés au Château. Les grandes pièces étaient dotées de hauts plafonds, de moulures élaborées et de murs en chêne.

5.1.3 Maison Laurier

La maison a été construite en 1878, mais elle a subi d'importantes modifications par la suite. Elle présente maintenant des éléments de style italien, ainsi que des traces de style Second Empire. Elle a été la résidence de deux premiers ministres canadiens : Sir Wilfrid Laurier (la maison a été nommée en son honneur) et William Lyon Mackenzie King. Son adresse est le 335, avenue Laurier Est.

Sir Wilfrid Laurier y a vécu de 1897 jusqu'à sa mort en 1919. Sa femme a légué la maison à William Lyon Mackenzie King à son décès en 1921. M. King y a ensuite vécu de 1923 jusqu'à sa mort en 1950, et il a légué la maison à la Couronne canadienne. Le Cabinet a ensuite brièvement envisagé de désigner la maison comme résidence officielle permanente du premier ministre. Cependant, le premier ministre de l'époque, Louis St-Laurent, s'est opposé à cette désignation.

En vertu de la Loi de 1951 sur la maison Laurier, la maison et ses terrains ont été confiés à la CCN, au ministère des Travaux publics et à Bibliothèque et Archives Canada. Depuis 1988, la maison est administrée par Parcs Canada dans le cadre du réseau des parcs nationaux, en tant que musée public. Cependant, la CCN continue d'entretenir les terrains, et les Archives nationales conservent la propriété de tous les documents d'archives de la maison.